

REPÈRES ÉCONOMIQUES AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



conjoncture

Auvergne-Rhône-Alpes

PERSPECTIVES ANNUELLES

Avril 2024 - N°114



**CCI
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES**

ÉDITO



Comme chaque année, nous souhaitons réserver un espace d'expression spécifique aux acteurs de terrain dont la parole vient ainsi compléter le regard des experts auxquels nous ouvrons régulièrement les colonnes de nos différentes publications.

Il nous paraît, en effet, essentiel d'entendre celles et ceux qui vivent et font l'économie au jour le jour car ce sont bien les entreprises qui prennent des risques, qui produisent les richesses

et les emplois et qui, au final, sont la principale source du financement de nos Services publics et de notre système de redistribution. Recueillons donc leur message avec respect et tenons compte de leur point de vue.

C'est tout l'objet de cette tribune qui revêt un caractère unique tant par la largeur du spectre des activités représentées que par la liberté totale de ton laissée aux représentants des différentes professions.

Comme vous le lirez, les alertes que nous émettons depuis maintenant plus de 9 mois sur la dégradation de la situation se sont malheureusement concrétisées. Il nous appartient maintenant d'agir pour sortir de la crise et éviter le décrochage avec d'autres régions du monde dont les taux de croissance restent très supérieurs aux nôtres.

Si nous voulons réussir, il est indispensable de produire un effort coordonné entre les sphères publiques et privées et, avant tout, de maintenir dans notre pays un environnement réglementaire, administratif et fiscal favorable au développement des entreprises. La concurrence internationale s'est considérablement durcie et la compétitivité de notre économie reste donc le premier critère de notre succès collectif.

C'est ce que les CCI font depuis toujours en Auvergne-Rhône-Alpes en travaillant en équipe avec l'État, la Région et les Organisations Professionnelles, Medef et Cpme.

Je souhaite remercier ici tous les acteurs institutionnels qui se battent côte à côte pour faire gagner la 1^{re} région industrielle de France et dire ma gratitude à tous les représentants des entreprises qui ont accepté de livrer leur vision au fil de ces pages.

Philippe GUÉRAND

Président de la CCI de région Auvergne-Rhône-Alpes

SOMMAIRE

P. 3 à 17
Perspectives 2024
Ce qu'ils en pensent
50 personnalités du monde
économique livrent leur vision



Industrie P. 18



Tertiaire P. 20



Bâtiment et travaux publics P. 22



Artisanat P. 25



Agriculture P. 26



Commerce extérieur P. 27



Démographie d'entreprises P. 29



Emploi P. 30



Traffics P. 33



Fabienne BUCCIO,

Préfète de la région
Auvergne-Rhône-Alpes,
Préfète du Rhône

**L'État accompagne les entreprises
pour faire face aux défis de notre
siècle**

Les entreprises de notre territoire ont été confrontées à de nombreux défis en 2023 : inflation et augmentation des taux d'intérêt, difficultés de recrutement, instabilité géopolitique ou encore vagues de chaleur et raréfaction des ressources, qu'il s'agisse d'eau ou d'énergie. Mais l'économie régionale a su résister, grâce à la résilience de son tissu industriel et au dynamisme de ses entrepreneurs. Mieux encore, le nombre d'ouvertures nettes d'usines en Auvergne-Rhône-Alpes en 2023 s'élève à 73, soit près de 40 % du total national. Nous avons de quoi être fiers du travail accompli !

Cette dynamique de réindustrialisation est notamment tirée par des projets relevant de l'industrie verte et de l'économie circulaire, clés du développement et du rayonnement de notre pays dans un monde en profonde mutation. Dans ce contexte, l'État soutient activement la transformation des entreprises et l'émergence de champions de l'économie de demain. À l'échelle nationale, le plan France 2030 mobilise 54 Mds€ au service de la décarbonation de l'industrie, de la production de véhicules électriques, de l'accélération de la révolution durable du système agricole et alimentaire ou encore de la relocalisation de la production de biomédicaments.

Avec plus de 900 lauréats et 5,7 Mds€ d'aides attribuées au titre de France 2030, fin 2023, notre région se positionne en deuxième place au plan national, juste après l'Île-de-France. Et chacun de nos douze départements compte des lauréats, preuve que le plan infuse partout sur le territoire et que tous les territoires sont pleinement engagés.

Les défis sont nombreux, mais ils sont également source de formidables opportunités pour le monde économique, qu'il s'agisse de conquérir de nouveaux marchés, d'accroître notre résilience face aux chocs énergétiques et à la raréfaction des ressources ou d'attirer et fidéliser des talents par des métiers et des missions porteurs de sens. Avec l'appui indéfectible de l'État, nos entreprises sauront y répondre et s'affirmer comme les pionnières de l'économie de demain.

Je suis confiante, et sais que je peux compter sur vous comme vous pouvez compter sur l'État.



Laurent WAUQUIEZ,

Président de
la Région Auvergne-Rhône-Alpes

**Unir nos forces pour protéger
nos emplois et retrouver notre
souveraineté**

Le développement économique d'Auvergne-Rhône-Alpes est pour nous une priorité, c'est la clé pour recouvrer notre souveraineté.

Pour relever les défis qui s'ouvrent devant nous, nous pouvons compter sur un écosystème dynamique, innovant, reposant sur un maillage d'entreprises couvrant l'ensemble de notre territoire, des zones les plus urbaines aux plus rurales. Nous sommes aujourd'hui l'une des régions européennes les plus dynamiques, nous captions la moitié des projets de relocalisation du pays et si nous voulons conserver notre place de première région industrielle de France et être le porte-étendard de la réindustrialisation, il nous faut maintenir nos efforts.

Ces derniers doivent, en outre, porter sur un accompagnement de nos entreprises toujours plus simple, rapide et efficace, dans un pays où le poids des normes et l'habitude néfaste de la surtransposition constituent un goulet d'étranglement pour le développement économique. À travers notre action, notre obsession est de faciliter la vie des entrepreneurs, en leur faisant confiance, c'est primordial que la Région soit un partenaire et non une contrainte administrative supplémentaire.

Cela repose aussi sur une philosophie à laquelle je suis très attaché et qui fait notre force : le travail en commun au service de notre territoire. Je sais que je peux compter sur le travail mené par Philippe Guérand, président de la CCIR, mais aussi sur le Medef, la CPME, la CMAR, la Chambre d'agriculture et les fédérations professionnelles. Tous ensemble, nous bâtissons une région d'avenir, une région dans laquelle chaque acteur économique, qu'il soit artisan, commerçant, chef d'entreprise allant de la TPE à l'ETI ou agriculteur, joue un rôle essentiel pour notre développement. Il faut, de plus, que chacun ait le réflexe de la préférence régionale pour ses marchés, ses partenariats, ses projets afin de favoriser nos entreprises et nos savoir-faire.

Si nous voulons retrouver notre souveraineté, agir pour l'environnement, protéger et créer de l'emploi, plus que jamais nous devons unir nos forces.



Jean-Luc RAUNICHER,

Président du Mouvement
des entreprises de France
Auvergne-Rhône-Alpes

**Compétitivité des entreprises,
clé de notre sursaut**

Tant d'inconnues pèsent, depuis de nombreux mois, sur les décisions de nos entreprises : ralentissement économique, transition environnementale, instabilité des normes et des réglementations, risques géopolitiques et financiers, exacerbation de la concurrence internationale, incertitudes sur le prix de l'énergie, enjeux technologiques et numériques, interrogations sur le sens du travail, ...

Sous la pression de règles européennes disjointes du reste du monde, adoptées au nom de la « mondialisation heureuse », mais aussi de règles françaises qui ne s'appliqueraient pas aux autres, nous avons perdu une partie de notre industrie et de notre souveraineté économique.

Au point où un écart structurel est en train de se creuser entre les États-Unis et l'Union Européenne : la zone euro accuse désormais un retard de croissance de 17 % par rapport aux États-Unis. La faute au prix de l'énergie bon marché aux États-Unis et à l'effet du plan de subventions massives aux entreprises US pour la décarbonation (IRA).

Dans ce contexte, il nous faut résolument voir plus loin que 2024 et être plus ambitieux ! Il est impératif de poursuivre la politique de l'offre qui a produit assurément des effets positifs sur notre économie. Cela passe par une action choc sur les impôts de production, qui continuent à peser lourdement sur nos entreprises. Et la récente décision de la Cour de cassation sur les congés payés, la hausse du versement mobilité et la suppression de certains allègements de charges ne vont pas dans le bon sens.

La clé de notre sursaut, c'est bien la compétitivité de nos entreprises, seule condition pour concilier croissance et climat et pour que la France et l'Europe restent dans le jeu.



Daniel VILLAREALE

Président de la CPME
Auvergne-Rhône-Alpes

Les chemins de l'espoir

Notre croissance économique s'est fortement ralentie en 2023 : + 0,9 % contre 2,5 % en 2022 !

Beaucoup d'éléments de conjoncture sont venus gripper la machine économique impactant l'offre mais aussi la demande : inflation, envolée des coûts de l'énergie, difficultés récurrentes de recrutements, forte augmentation des taux d'intérêts, important recul de l'activité de la branche bâtiment/construction...

L'importance du déficit de notre commerce extérieur 2023 (100 Mds Euros) met en évidence que notre compétitivité doit encore faire l'objet d'une politique de renforcement et s'inscrire dans la continuité en réduisant la fiscalité qui pèse sur nos entreprises, en particulier les impôts de production mais aussi le poids des normes et règlements par un « choc de simplification ». La CPME prône ainsi la mise en place du Test pme ou encore le coffre-fort électronique et invite nos gouvernants à ne pas surtransposer les directives européennes.

Cette politique de l'offre passe aussi par un renforcement des actions d'innovation notamment technologique et des plans en faveur du développement des compétences, à l'instar du Plan de l'État « France 2030 », ou de la Politique ambitieuse et efficace de la Région Auvergne-Rhône-Alpes en matière de réindustrialisation. La double transition digitale, spécialement à travers l'Intelligence Artificielle, et environnementale constituent des puissants leviers d'accélération de performance. De plus nous sommes convaincus que les grands chantiers structurants que sont le Lyon-Turin et l'EPR 2 du Bugey vont être des vecteurs de développement d'activités et d'emplois au sein de notre région. Optimistes de volonté au sein de notre écosystème régional dynamique et solidaire, nous nous félicitons du succès de notre salon « Made in PME » du 28 mars à Eurexpo, qui a, une fois de plus, atteint ses objectifs en termes de plein d'optimisme et de solutions business.



Stéphanie PERNOD,

1^{re} Vice-présidente
de la Région Auvergne-Rhône-Alpes,
déléguée à l'économie, à la relocalisation,
à la préférence régionale et au numérique

**Auvergne Rhône Alpes, un
dynamisme économique soutenu**

La Région Auvergne-Rhône-Alpes, première région industrielle de France, a créé plusieurs outils de soutien à l'industrie pour accompagner et dynamiser son tissu industriel, notamment un plan stratégique de relocalisation doté d'1,2 Mds€. La Région a déjà identifié depuis son lancement fin 2021, plus de 600 projets de relocalisation, permettant la création de 12 000 emplois en Auvergne-Rhône-Alpes.

Sur le volet de l'économie de proximité, notre région est également très dynamique, avec plus de 350 000 entreprises commerciales et artisanales. La Région accompagne ces entreprises tout au long de leur vie, de la création au développement en passant par la transmission. Ces entreprises sont au cœur de la vie des territoires et sont, au même titre que l'industrie, une forte priorité régionale.



Jacques BLANCHET,

Membre élu du Directoire
d'Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises

**Priorité à l'emploi
et à la formation**

En tant que 1^{re} région industrielle de France, nous savons que le premier facteur de développement de nos entreprises, c'est l'humain. Dans tous les secteurs, les enjeux pour les chefs d'entreprises sont nombreux à ce sujet et ils pèseront lourds sur la compétitivité globale de notre économie en 2024 : inflation des coûts du travail, recherche de candidats, compétition pour les talents, fidélisation des collaborateurs, mais aussi anticipation de la révolution de l'IA pour l'organisation du travail. À la Région Auvergne-Rhône-Alpes, nous avons créé des dispositifs simples et efficaces pour soutenir massivement la formation interne et externe des entreprises, développer des écoles et des formations qui correspondent parfaitement aux besoins du marché du travail ou encore faciliter le retour à l'emploi de personnes qui en étaient éloignées mais qui sont motivées. Grâce à Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises, les entreprises bénéficient en parallèle d'un accompagnement pragmatique et sur-mesure pour recruter plus facilement ou encore anticiper les défis de la RSE et de la CSRD. Continuer à améliorer l'emploi et la formation sera donc l'une des clés du développement de nos entreprises en 2024, ainsi que de leur compétitivité à long-terme.



Franck COLCOMBET,

Président du Directoire
d'Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises

**Auvergne-Rhône-Alpes, moteur
de la renaissance industrielle**

En 2023, Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises a accompagné plus de 11 000 entreprises industrielles et de services à l'industrie confortant près de 20 000 emplois et en créant plus de 7 700 pour les trois prochaines années. Les industries régionales que nous avons accompagnées ont investi massivement dans nos territoires : environ 2 milliards d'euros. La hausse de l'emploi industriel et de la production accélère chez nous plus rapidement que la moyenne nationale, nous restons l'une des régions les plus attractives d'Europe et n'avons pas à rougir de notre balance commerciale. Tous les indicateurs prouvent que notre région renforce sa place de 1^{re} région industrielle de France.

Ces motifs de satisfaction ne minimisent pas les enjeux auxquels les entreprises font face en matière de coûts de l'énergie, de formation et de recrutement ou encore d'investissements en matière de décarbonation par exemple. C'est la compétitivité et la rentabilité à long terme de nos industries qui se jouent en ce moment. En 2024, je suis convaincu que nos industriels sauront rester offensifs, trouver de nouveaux leviers de productivité, accroître leur rentabilité et gagner des parts de marché à l'international. L'Agence de développement économique régional sera à leur côté.



Yvan DEMARS,

Directeur Réseau Auvergne-Rhône-Alpes
de Bpifrance

**En 2023, Bpifrance a pleinement
joué son rôle de banque au
service des entrepreneurs**

Cette année, marquée par le dixième anniversaire de sa création, Bpifrance a parfaitement illustré notre action en faveur de la transition environnementale et énergétique des entreprises françaises, de la réindustrialisation et de l'innovation sur tout le territoire. Pour les années à venir, nous allons poursuivre sur cette lancée et continuer à investir massivement dans le développement de nos secteurs stratégiques, de la santé à la défense en passant par la culture, au service de la souveraineté. Nous allons également continuer à accompagner les pépites de la Tech et de l'Industrie, porteuses des révolutions d'aujourd'hui et de demain, telle que l'intelligence artificielle.



Jérôme JULIAND,

Directeur Interrégional Business France
Auvergne-Rhône-Alpes /
Bourgogne-Franche-Comté / Île-de-France

Osez l'Export !

2024 se doit d'être l'année de l'ambition à l'export pour les PME. Face aux crises, avoir pied dans de multiples marchés est un gage de résilience, et c'est en ce sens que la Team France Export dans les territoires et Business France à l'étranger soutiennent les entreprises de la région. Grâce à des solutions personnalisées de la préparation à la prospection, décuplées par des aides régionales et un plan "Osez l'Export" ambitieux, les entreprises pourront se saisir des opportunités sur les marchés étrangers. Dans l'enquête réalisée par la CCI Auvergne-Rhône-Alpes, les PME expriment des difficultés à investir pour rester compétitives, tout en ne plaçant pas l'export au cœur de leur stratégie. À ces entreprises, nous disons : c'est à l'export que vous trouverez des relais de croissance pour financer votre R&D et votre transition. Rejoignez les 22 000 exportateurs régionaux et le millier d'entreprises qui ont fait confiance à la Team France Export Auvergne-Rhône-Alpes en 2023.



Kathie WERQUIN-WATTEBLED,

Directrice régionale
Auvergne-Rhône-Alpes
de la Banque de France

**Ralentissement de l'économie
sans récession**

L'inflation reste la principale préoccupation des Français, et la stabilité des prix est la première mission de la Banque de France en tant que banque centrale. L'Eurosystème a agi vite et fort depuis deux ans, à travers des remontées de taux successives pour ramener l'inflation vers 2 % d'ici fin 2024 / 2025. Cette politique monétaire a porté ses fruits avec un recul significatif de l'inflation à 2,9 % en décembre 2023. En parallèle, l'économie a relativement bien résisté. Si la croissance

française s'est incontestablement ralentie, elle demeure toutefois positive, évitant toute récession. Au plan régional, selon les résultats de l'enquête de la Banque de France menée auprès de 4.200 entreprises, l'économie a montré des signes de ralentissement, notamment dans l'industrie et la construction, mais est restée dynamique dans les services. Point positif pour l'avenir, les dépenses d'investissement se sont accrues dans l'industrie et les services.



Vincent GAUD,

Président de la Chambre de Métiers
et de l'Artisanat Auvergne-Rhône-Alpes

Soutenir la résilience de l'Artisanat

L'année 2024 sera encore pleine de défis pour les artisans. Impactés par la concurrence, l'inflation, les difficultés de recrutement, ils font face et s'adaptent avec ingéniosité. Malgré leur résilience, les artisans ont besoin de mesures d'accompagnement et de soutien pour surmonter leurs difficultés. C'est la raison d'être de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Auvergne-Rhône-Alpes, qui s'engage pleinement à leurs côtés. Afin de mettre en lumière toutes les facettes de l'artisanat, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Auvergne-Rhône-Alpes conduit une étude inédite sur les entreprises industrielles artisanales. Et Artinov, le concours de l'innovation artisanale, revient après un millésime 2023 exceptionnel. Ce concours est la vitrine du savoir-faire, de l'innovation et de l'agilité des entreprises artisanales.



Gilbert GUIGNAND,

Président de la Chambre Régionale
d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes

**Oui l'agriculture
d'Auvergne-Rhône-Alpes
a de l'avenir !**

C'est ce que nous mettons en avant à l'occasion des 100 ans des Chambres d'agriculture ! Et je vois, à travers la mobilisation des agriculteurs, le reflet de nos difficultés quotidiennes mais aussi notre attachement à notre métier et la volonté de lui donner un avenir. Voilà pourquoi nous sommes très déterminés à agir pour faire reconnaître par le gouvernement que l'agriculture et notre alimentation relèvent de l'intérêt général majeur de la nation française, pour garantir la souveraineté alimentaire de notre pays en enravant toute décroissance de la production agricole nationale et garantir ainsi à nos concitoyens une alimentation en quantité et qualité, et pour permettre aux agriculteurs de vivre dignement de leur métier et répondre à leurs besoins de simplification. Et nous comptons sur tous les acteurs économiques pour nous soutenir dans notre démarche.



Morane REY-HUET,

Président des Conseillers
du Commerce Extérieur de la France
du Comité Auvergne-Rhône-Alpes

**L'export & l'international :
clef d'une croissance durable**

Malgré les aides, le prix de l'énergie en 2024 reste un obstacle majeur pour les entreprises de la région Auvergne-Rhône-Alpes, dans un contexte international très incertain. Le remboursement et l'amortissement des Prêts Garantis par l'État (PGE) accroissent le risque pour les entreprises fragiles. Bien que l'inflation soit en baisse, la sur-épargne ne stimule pas suffisamment l'économie intérieure. Les tensions sur le marché de l'emploi touchent toutes les fonctions, mais les entreprises internationales et exportatrices montrent une résistance

voire une performance, avec des carnets de commandes en hausse. Cependant, des facturations décalées peuvent impacter la trésorerie. Les effets positifs du plan France 2030 ne seront visibles qu'à moyen terme. Enfin, l'innovation au service de la transition environnementale et une approche positive de la CSRD comme opportunité, et non contrainte, sont essentielles pour assurer une croissance durable, un défi à la hauteur de l'excellence régionale.



Les acteurs de l'Industrie



Frédéric ANTRAS,
Délégué de Aerospace Cluster
Auvergne-Rhône-Alpes

**Réussir le rendez-vous
avec la croissance**

Avec un trafic en croissance et revenu au-dessus du niveau 2019, des carnets de commandes pleins tant dans le civil que dans le militaire, la supply-chain aéronautique et spatiale se retrouve face au défi du ramp-up. Il se traduit par des besoins en recrutement importants, plus de 3 000 prévus en Auvergne-Rhône-Alpes en 2024, en cash pour financer le BFR, en formation pour regagner de hauts niveaux d'efficacité opérationnelle, en investissements pour renforcer les capacités. Ces besoins se conjuguent avec la nécessité d'investir dès aujourd'hui dans le développement des technologies et process qui seront appelés à voler sur les prochaines générations d'aéronefs, notamment sur le nouvel avion monocouloir « ultrasobri » qui doit entrer en service au cours de la prochaine décennie.



Olivier BALAS,
Président d'UNITEX
(Union Interentreprises Textile Auvergne-
Rhône-Alpes)

**Des difficultés dans le textile et un
manque de visibilité pour 2024**

2023 avait globalement bien commencé mais les carnets de commandes se sont dégarnis à partir de l'été avec un dernier trimestre en fort ralentissement, notamment pour les entreprises positionnées sur les marchés de la mode. De nombreuses entreprises évoquent une hausse des charges liées à l'augmentation des prix de l'énergie et aux approvisionnements qui se conjugue avec les remboursements des PGE et la diminution des commandes, ce qui réduit les marges et fragilise les trésoreries. L'absence de réciprocité réglementaire entre la France et les autres pays extra-européens pénalise encore un peu plus les entreprises textiles françaises. Peu de visibilité en 2024 même si un certain nombre d'acteurs annoncent des frémissements dans les carnets de commandes et des projets qui devraient déboucher en cours d'année, d'où les perspectives de hausses de chiffre d'affaires cette année. Les entreprises continuent majoritairement d'avoir des projets de recrutements en 2024.



Jean-Christophe BAYSSAT,
Président de l'AFIPRAL
(Association des Fabricants
de l'Industrie Pharmaceutique
de la Région Rhône-Alpes)

**Les industries de santé toujours
mobilisées dans leurs transitions**

En 2023, les Industries de Santé de la région Rhône-Alpes ont de nouveau relevé le défi d'une forte activité, dans un contexte en forte tension : tensions sur les approvisionnements ; tensions sur les prix de l'énergie et l'approvisionnement en eau ; tensions sur les compétences. Si certains sujets sont derrière nous, d'autres restent centraux dans les préoccupations des entreprises : les ruptures de médicaments, notamment matures ; la décarbonation de notre industrie et la transition écologique des sites industriels dans un cadre de contrainte réglementaire forte ; l'attractivité des métiers de la filière. Ces préoccupations majeures représentent les actions prioritaires des branches sur notre territoire, première région Industrielle de France pour les Industries de santé.



Guillaume BLANLOEIL,
Président de l'Association Régionale
des Industries Agro-alimentaires (ARIA)
d'Auvergne-Rhône-Alpes

**À l'heure des arbitrages de
consommation, réussissons-
nous à préserver notre filière
agroalimentaire française ?**

Après une période de forte inflation alimentaire, l'année 2023 aura été marquée par la baisse de la consommation des ménages qui arbitrent dans leurs budgets, avec un très fort recul du Bio et des marques au profit des marques de distributeurs et des produits premiers prix. Paradoxalement, dans ce contexte, ce sont les multinationales qui ont le mieux préservé leurs parts de marchés au détriment des PME et ETI. D'une certaine manière, la crise du monde agricole vient mettre en exergue ces contradictions, et dans le même temps, nos entreprises et nos filières souffrent. Alors que les ressources se font rares, dont l'eau, préserver une production agricole française ainsi qu'une transformation locale est un enjeu majeur. La souveraineté alimentaire française n'est pas une option. Saurons-nous tous ensemble relever ce défi ?



Les acteurs de l'Industrie



Pierre-Jacques BRIVET,
Président de Mode-Habillement
Auvergne-Rhône-Alpes

La majorité des entreprises régionales de Mode et Habillement (290) subissent directement les conséquences de l'augmentation significative des frais de livraison pour leurs clients B2B en Europe et grand export qui viennent aggraver leurs charges d'exploitation et menacent leur compétitivité internationale. Sur le plan de la distribution, les soldes d'hiver 2024, les ventes des distributeurs subissent en moyenne un recul d'environ 4 % en valeur par rapport à 2023, dans un contexte économique, social et climatique peu favorable aux activités de commerce non essentiel ; les stocks de produits en fin de saison restent supérieurs en moyenne dans 36 % des points de vente, dégradant le carnet de commande des marques et fabricants. Les secteurs du luxe et de l'outdoor tirent leur épingle du jeu, avec des carnets de commande satisfaisants pour les sous-traitants et façonniers du luxe, et une édition de janvier du salon Sport-Achat Hiver en progression.



Bénédicte DURAND,
Présidente de POLYVIA
Auvergne-Rhône-Alpes

Vers une année 2024 en demi-teinte pour la filière plasturgie et composites

Après une année 2023 marquée par l'incertitude en termes de remplissage des carnets de commande et de volumes de ventes, la filière plasturgie et composites s'oriente vers un millésime 2024 en demi-teinte. Près de la moitié des entreprises du secteur prédit une stabilisation de leur activité en 2024, alors qu'un tiers se prépare à la voir reculer. Les marchés de l'énergie, du médical, du ferroviaire et de la défense suscitent toutefois des projections plus optimistes. 36 % des transformateurs de matières plastiques comptent diversifier leur activité pour remédier à la stagnation, voire à la baisse de leurs marges. Ces difficultés cachent un renoncement aux investissements matériels pour un tiers des entreprises, mais deux tiers souhaitent maintenir leurs investissements immatériels cette année. Ainsi, malgré ce contexte incertain, la filière de la plasturgie et des composites poursuit sa transition écologique et continue à innover et à s'adapter.



Jean-Jacques CHARRIÉ-THOLLOT,
Président de l'UNICEM
Auvergne-Rhône-Alpes
(Union nationale des industries
de carrières et des matériaux de
construction)

**Tout l'écosystème
de la construction inquiet !**

Le secteur des matériaux de construction après une année 2023 déjà morose avec des volumes en baisse de - 9 % pour les granulats et - 11 % pour le BPE entame l'année 2024 sur des tendances encore fortement à la baisse pour les matériaux destinés à la construction. L'enregistrement des permis de construire ayant fortement chuté ces derniers mois, prédit une année 2024 très difficile pour toutes les activités en lien avec le bâtiment. Les matériaux destinés aux travaux publics devraient quant à eux être moins touchés. Au-delà de la conjoncture mal orientée, la filière poursuit ses actions pour que les entreprises soient en mesure de répondre aux enjeux du changement climatique, avec les sujets en relation avec l'eau, la maîtrise des émissions de carbone, les économies d'énergie et la REP PMCB.



Julien FRANÇAIS,
Président de TENERRDIS, Pôle de
compétitivité Transition énergétique

**Marché de l'énergie 2023 : retour
à plus de sérénité**

Après une envolée folle des prix sur le marché de gros européen de l'énergie en 2022, l'année 2023 a vu un retour à plus de sérénité. Les flux mondiaux de gaz ont réussi leur reconfiguration avec une Europe qui se source désormais largement sur le marché mondial du gaz liquéfié. Le marché électrique européen a bénéficié également de cette détente sur le gaz. Enfin, la meilleure disponibilité du nucléaire français pour 2023 et un effort global de sobriété de l'ensemble des consommateurs sont venus renforcer ce mouvement de baisse des prix. Le MWh électrique après avoir atteint plusieurs centaines d'euros, se retrouve désormais dans un univers « à deux chiffres » plus en cohérence avec les coûts complets de production. Effort de sobriété et développement du mix renouvelable doivent toutefois se poursuivre pour un système énergétique toujours plus décarboné, résilient et souverain. Le pôle Tenerrdis poursuit son action dans ce sens en 2024.



Les acteurs de l'Industrie



Jérôme GENESTE,
Président France Chimie
Auvergne-Rhône-Alpes

La Chimie traverse une crise inédite en durée et ampleur

Une crise inédite en Europe qui dépasse en durée et ampleur les crises de 2008 ou du Covid. Le taux d'utilisation des capacités de production est en baisse depuis plus d'un an, atteignant un niveau moyen de 73 %. Ce repli s'explique par la faible demande et par des coûts d'énergie en écart avec la concurrence mondiale. Situation aggravée par la politique d'investissement agressive de la Chine qui conduit à des surcapacités et le déversement de productions à prix cassés. La perte de compétitivité à l'amont s'est étendue aux produits intermédiaires, bien représentés en région. Dans ce contexte, l'industrie Chimique s'inquiète particulièrement des répercussions de la régulation du nucléaire envisagée alors que l'ARENH disparaît fin 2025. Cette situation met à risque des emplois et pourrait créer de nouvelles dépendances sur des filières stratégiques et détériorer l'empreinte carbone France. Auvergne-Rhône-Alpes qui avec 17,2 Mds€ de CA reste 1^{er} région exportatrice de produits chimiques, est fortement impactée par cette situation.



Gilles Le CARRE,
Président de CARA Auvergne-Rhône-Alpes,
Pôle de compétitivité Mobilité-Transport

Des véhicules sobres aux villes intelligentes, l'objectif est clair : rendre nos transports plus efficaces, plus sûrs et plus respectueux de l'environnement

L'innovation dans la mobilité des personnes et des marchandises est cruciale au 21^e siècle. Elle vise à rendre les transports plus efficaces, durables et accessibles. Les avancées technologiques, des véhicules électriques aux véhicules autonomes, jouent un rôle clé. Les infrastructures évoluent vers des villes intelligentes, une logistique repensée. Cependant, l'innovation implique aussi des changements sociaux et économiques profonds, remettant en question les modèles traditionnels et impactent notamment fortement les entreprises qui produisent des motorisations thermiques. CARA Auvergne-Rhône-Alpes accompagne au quotidien ses 430 adhérents à relever ces défis. Du vélo au véhicule industriel, ce sont plus de 100 projets accompagnés par an, 244 M€ investis et 70 M€ de financements publics pour les entreprises.



Jacques LE DOUCEN,
Président du pôle de compétitivité
CIMES

Coup de frein à l'activité industrielle en 2023

Après des années post-Covid dynamiques économiquement, l'année 2023 marque un ralentissement économique. Plusieurs facteurs expliquent ce ralentissement. La conjoncture économique et géopolitique avec en particulier l'inflation sur les matières premières, les révisions salariales et l'augmentation des frais financiers mettent en difficulté les entreprises. Les échéances de remboursement des PGE contractés durant la crise pèsent aussi lourdement. Le nombre de défaillances d'entreprises est d'ailleurs reparti fortement à la hausse dans tous les secteurs avec des activités très touchées comme la construction et la distribution. Pour 2024, les perspectives sont moroses y compris dans l'industrie. Par contre, des différences de dynamique sont assez notables entre certains secteurs ternes comme l'automobile et d'autres plus porteurs comme le nucléaire et la défense. De même, de manière assez inhabituelle, de fortes disparités peuvent exister entre les entreprises au sein d'un même secteur. L'accès aux candidats est également un vrai frein pour les entreprises, par le manque d'attractivité de l'industrie et la rareté des talents disponibles.



Florent MONIER,
Président de la FIM
Auvergne-Rhône-Alpes
(Fédération des Industries Mécaniques)

Industries mécaniques : un palier à haut niveau

Le chiffre d'affaires des entreprises mécaniciennes en Auvergne-Rhône-Alpes a atteint 31 Mds d'€ en 2023. La croissance des facturations s'est maintenue, avec + 7,1 % après les + 9,8 % réalisés en 2022. La production a en fait accéléré puisque la hausse en volume est de + 3,2 % en 2023 contre + 0,5 % en 2022. La baisse des prix des consommations intermédiaires (métaux et énergie) a limité l'inflation pour les équipements mécaniques. Les investissements productifs ont crû en France de + 3,3 % en volume. Pour 2024, les perspectives sont relativement réservées : les difficultés du bâtiment, de la chimie et de l'agroéquipement devraient freiner la hausse du chiffre d'affaires de la mécanique. Bien que les perspectives soient favorables pour l'aéronautique, les équipements électriques, électroniques, informatiques, la pharmacie et, dans une moindre mesure, l'automobile, les facturations ne devraient augmenter que faiblement (entre 0 + et + 2 % selon les professions). La production en volume devrait ainsi évoluer sur un palier.



Les acteurs de l'Industrie



Gaël PLASSART,

Président d'AXELERA, Pôle de compétitivité Chimie-Environnement Auvergne-Rhône-Alpes

L'écosystème AXELERA mobilisé face à l'urgence climatique

Malgré le ralentissement de l'activité économique, les 400 adhérents d'AXELERA sont plus que jamais mobilisés en 2024 pour développer des solutions innovantes. Avec près de 80 projets de R&D accompagnés chaque année par le pôle, des perspectives stimulantes émergent pour intégrer davantage de matières premières renouvelables, développer des procédés éco-efficaces, fabriquer des matériaux et produits de performance, proposer des solutions de recyclage, de dépollution des sols, de traitement de l'eau, de préservation de la qualité de l'air... En plus de contribuer aux enjeux environnementaux, ces projets concourent progressivement à la réindustrialisation et à la souveraineté du territoire. Un exemple : AXELERA pilote en 2024-2026 le projet DECarboner LYon vallée de la Chimie (DECLYC) qui réunit 13 industriels, 1 institut de recherche et la Métropole de Lyon, pour construire une stratégie collective de décarbonation permettant de réduire drastiquement les émissions de CO2 de la zone (3 millions de tonnes).



Philippe SANIAL,

Président de TECHTERA, Pôle de compétitivité Filière Textile

Techtera : Catalyseur d'Innovation Textile en Auvergne-Rhône-Alpes

Les différents projets issus de l'industrie textile font la richesse de l'écosystème de la région Auvergne-Rhône-Alpes, comme en témoignent les résultats remarquables obtenus en 2023 : 26 projets de R&D dotés de 47 millions de budget global labellisés par Techtera ont été financés. Fidèle à sa feuille de route, Techtera s'engage résolument dans l'économie circulaire, avec la labellisation de 38 projets depuis le lancement du programme France 2030 lequel encourage les projets promouvant la durabilité, l'innovation et la circularité. Des exemples concrets, comme le projet Ozocell, qui transforme les coproduits de la culture du lin oléagineux en une fibre cellulosique artificielle à faible impact environnemental, ou encore ProtiTEX, qui vise à développer des tissus capables de changer de couleur localement et de manière contrôlée, illustrent parfaitement comment l'innovation collaborative peut être un moteur de croissance.



Philippe SANS,

Président de LYONBIOPÔLE, Pôle de compétitivité Santé

2024, une année clef pour l'écosystème innovant en santé de la région Auvergne-Rhône-Alpes

L'année écoulée bien que positive pour Lyonbiopôle Auvergne-Rhône-Alpes, a été marquée par des défis économiques considérables dans le secteur de la santé autour du financement en fonds propres des entreprises. Les perspectives pour 2024 : création officielle du biocluster en infectiologie, poursuite des actions dans le cadre de l'alliance Enosis Santé, déploiement du Plan Santé France 2030 en région, développement d'une offre experte à travers le Programme d'Accélération Santé... reflètent la détermination du pôle à surmonter les obstacles économiques tout en renforçant son rôle moteur autour de l'innovation afin de contribuer de manière significative au progrès et à l'évolution du secteur de la santé au cours de l'année à venir.



Les acteurs de l'Industrie



Joël VIRY,

Président de POLYMERIS,
Pôle de compétitivité des Caoutchoucs,
Plastiques & Composites

**Polymeris, accélérateur
d'innovation des secteurs
de la plasturgie, des composites
et des caoutchoucs**

Fortement ancré en Auvergne-Rhône-Alpes, le pôle de compétitivité Polymeris s'appuie sur 15 ans d'expertise dans l'accompagnement des entreprises, avec une connaissance approfondie des techniques et des marchés de demain. Fort d'un réseau de 570 membres (dont 270 dans la Région), il est l'unique pôle de compétitivité français dédié aux caoutchoucs, plastiques et composites. Sa feuille de route est centrée sur trois grands axes : l'économie circulaire, l'industrie du futur et les matériaux avancés. Il vise à mettre en œuvre des services pour susciter et promouvoir l'innovation auprès de toutes entreprises de la filière. Polymeris a pour ambition d'amplifier sa présence en Europe et à l'International en s'appuyant sur des partenariats renforcés avec des clusters internationaux de référence.



Bruno VOLAND,

Président UIMM Auvergne-Rhône-Alpes
et UIMM LYON-France (Union des
Industries et Métiers de la Métallurgie)

**Des perspectives
encourageantes pour l'industrie
en Auvergne-Rhône-Alpes**

En dépit des défis rencontrés en 2023, marqués par une croissance modérée du chiffre d'affaires (+ 2,2 %) et des performances à l'export mitigées (+ 0,7 %), je reste résolument optimiste pour l'avenir de notre industrie en 2024. Bien que les prévisions indiquent un ralentissement de la croissance du chiffre d'affaires (+ 0,9 %), les embauches devraient encore progresser cette année (+ 1,5 %), reflétant la confiance des entreprises dans leur potentiel de développement. La diminution prévue du recours au travail temporaire souligne notre engagement en faveur de l'emploi durable. Par ailleurs, malgré des défis persistants comme les prix de l'énergie, des signes de reprise se dessinent avec une augmentation des stocks. Ce sont autant d'éléments qui témoignent de la résilience et de la vitalité de notre industrie dans la région.



Les acteurs de la Construction



René COIRO,
Président de la F RTP
Auvergne-Rhône-Alpes
(Fédération Régionale des Travaux Publics)

**Un contexte contrasté
pour les Travaux Publics**

L'année 2023 a été plutôt satisfaisante, mais la Profession des Travaux Publics vit des situations contrastées, avec une très forte activité sur les métropoles, notamment lyonnaise et clermontoise, au détriment parfois des territoires plus ruraux. Par ailleurs, dans un contexte de commande publique tendu par des budgets restreints, nos entreprises font face à des problématiques fortes de délais de paiement, qui impactent leurs trésoreries. Le secteur espère cependant des investissements conséquents pour les années à venir, pour répondre aux enjeux de la transition écologique et de la décarbonation, dans le domaine de l'eau, de la mobilité, des réseaux électriques, etc. La Profession anticipe ainsi les besoins en personnel et en compétences et travaille à la création d'un Pôle de formation régional aux métiers des Travaux Publics, à proximité de Lyon.



Cédric MOSCATELLI,
Président du pôle de compétitivité
INFRA2050

**Accélérer l'innovation
dans les Travaux Publics**

Nouveau pôle de compétitivité de la filière Génie Civil, infra2050 a pour mission centrale l'accompagnement de projets d'innovation et la promotion de la recherche collaborative. Entreprises, laboratoires de recherche et maîtres d'ouvrage échangent sur des problématiques communes autour d'enjeux majeurs liés à la neutralité carbone des infrastructures et de l'aménagement du territoire, comme dans le Projet National ISSU (Innovations et Solutions pour lutter contre la Surchauffe Urbaine) où la complémentarité des compétences des acteurs et expertises a permis le montage et le développement de projets. « Le pôle est un véritable lieu de circulation de l'innovation. » Son ambition est d'accompagner plus de 36 projets cette année et de rassembler 300 adhérents en 2026.



Samuel MINOT,
Président de la FFB
Auvergne-Rhône-Alpes
(Fédération Française du Bâtiment)

Il est plus que temps d'agir !

2023 a malheureusement confirmé nos craintes : une récession majeure s'est installée. Avec 38 400 logements et 2,6 millions de m² de locaux construits en 2023, notre région atteint les seuils historiquement bas de ces 20 dernières années. Si l'entretien rénovation s'est maintenu tout au long de l'année, la rénovation énergétique s'est effondrée au dernier trimestre avec une baisse de 17 % des dossiers MaPrimRénov. Les conséquences impactent désormais l'outil de production du bâtiment : les défaillances d'entreprises ont retrouvé leur niveau d'avant Covid et l'emploi décroche avec plus de 2 000 salariés perdus sur la seule année 2023. La simplification de MaPrimRénov, obtenue de haute lutte, devrait permettre de sauver le segment de la rénovation énergétique en 2024, mais l'absence de réaction des pouvoirs publics (choc d'offre insignifiant et absence de soutien de la demande), aggrave inexorablement la crise du logement, menaçant directement 25 % de l'activité du secteur et 30 000 emplois. Les contributions du bâtiment aux budgets de la nation et des collectivités s'effondrent, le mal logement explose, la réindustrialisation peine faute de logements, autant de conséquences qui fragilisent désormais toute l'économie et la cohésion sociale de nos territoires. Il est plus que temps d'agir !



Hervé SIMON,
Président de l'Union Régionale
Auvergne-Rhône-Alpes de la Fédération
des Promoteurs Immobiliers

**L'accès au logement pour tous
nos concitoyens est aujourd'hui
en péril**

Depuis le début de l'année 2023, les crises de l'offre et de la demande se sont gravement accentuées, avec une baisse en fin d'année d'environ 40 % des réservations et des mises en vente dans la région. Au-delà des conséquences immédiates pour le secteur de la promotion immobilière et par ricochet pour l'ensemble des acteurs de la construction et du bâtiment, c'est l'accès au logement pour tous nos concitoyens qui est en péril. Les principales difficultés rencontrées par la profession sont la solvabilité de nos acquéreurs avec l'augmentation des taux d'intérêt et les difficultés d'accès aux crédits mais également les difficultés d'obtention des permis de construire avec des demandes des communes dépassant souvent les exigences des PLU en vigueur. La construction résidentielle neuve est la seule immédiatement conforme aux dernières ambitions en matière de réglementation environnementale, notamment la réduction des émissions carbone, la végétalisation et la maîtrise des charges.



Les acteurs du Commerce et des Services



Nadine ANNELOT,
Présidente Régionale
Auvergne-Rhône-Alpes de MOBILIANS

Des défis à relever !

L'année 2023 affiche une croissance de + 0,7 % pour la mécanique et la carrosserie. La vente des voitures d'occasion sur Auvergne-Rhône-Alpes progresse de + 2,4 % et la voiture particulière neuve de + 17,4 %. À noter, la part de l'électrique qui s'est située selon les mois entre + 30 % et + 50 % alors que le diesel continue son déclin. Le véhicule industriel de + 5T progresse quant à lui de + 10,4 % mais connaît une très faible progression en électrique ou hydrogène : 1,13 % du marché pour 46 % attendus en 2030 par les pouvoirs publics. Dans ce contexte, de nombreux défis continueront à être relevés par notre branche, notamment en termes de mobilité, de décarbonation, de compétitivité, défis qui devront être accompagnés avec réalisme et en toute sécurité tant pour nos professionnels que pour les consommateurs. Sur cette route, le développement du vélo et de la moto illustre la dynamique insufflée par ces 2 filières économiques de MOBILIANS.



Damien CARTEL,
Président de l'Ordre des experts-
comptables Auvergne-Rhône-Alpes

Les experts-comptables aux côtés des entrepreneurs

De l'accompagnement à la relance, en passant par les diverses crises, les experts-comptables réinventent avec les entreprises leur modèle économique. L'année 2024 et sa crise sur un fond d'instabilité de l'inflation nous amène à intensifier notre mission de détection et de prévention des difficultés des entreprises. Les experts-comptables doivent également être aux côtés des entreprises afin de les accompagner dans la transformation de l'économie par la durabilité et la RSE devenue l'affaire de tous. L'analyse des impacts, risques et opportunités sont des exercices obligatoires. Nous devons plus que jamais sensibiliser les dirigeants à la facture électronique et la déployer dans les meilleures conditions. C'est une opportunité dont toutes les entreprises doivent se saisir. Enfin, une campagne régionale intitulée « Experts et Solidaires » en faveur de la précarité étudiante sera lancée cette année. Les experts-comptables sont et resteront aux côtés des entrepreneurs.



Louis DE CHANTÉRAC,
Élu à la CCI Lyon Métropole Saint-Etienne
Roanne (secteur grande distribution).

2023, une année marquée par l'inflation

Dans un contexte de forte inflation et de tensions sur le pouvoir d'achat, l'ensemble des acteurs du secteur de la grande distribution a répondu présent pour répondre à cette équation complexe de proposer aux consommateurs des produits de qualité aux meilleurs prix tout en garantissant une juste rémunération aux producteurs.

En 2024, les défis à relever sont nombreux pour un secteur en pleine mutation : le pouvoir d'achat contraint des Français, le lien avec le monde agricole, le changement climatique, les changements de mode de consommation (e-commerce, proximité, circuits courts...).



Martine COURBON,
Présidente de l'UMIH
(Union des métiers de l'industrie et
de l'hôtellerie) Auvergne Rhône-Alpes

Nos métiers de passion sauront répondre aux nouveaux challenges

L'Union des Métiers et des Industries de l'Hôtellerie (UMIH) contribue au dynamisme du tourisme régional, hôtellerie et restauration. Après trois ans de crise et de nombreux défis relevés pour la survie de nos exploitations, nos métiers retrouvent la couleur de l'optimisme. Aujourd'hui, avec la mutation des modes de vie, nous devons innover pour répondre aux attentes de nos clients et de nos équipes. Nous faisons évoluer nos entreprises, comme nos collaborateurs, dans le positif. Recrutement, management inclusif, qualité de vie au travail donnent un autre regard sur nos métiers. La promotion de leur attractivité reste notre priorité, en structurant le futur de nos apprenants. Par ailleurs, la médiatisation de la destination France pour les JO doit bénéficier à l'ensemble de notre région, reconnue pour sa qualité d'accueil et sa situation géographique recherchée par les nouveaux touristes, Indiens, Chiliens... Pour l'UMIH et ses métiers de passion, l'avenir c'est dépasser les anciennes perspectives, parier sur les investissements, dans la motivation pour l'adaptation. C'est arrêter de voir à l'ancienne où l'on grogne sur tout, ce qui n'aboutit à rien.



Les acteurs du Commerce et des Services



Stéphane CURRENTI,
Délégué Régional
APEC Auvergne-Rhône-Alpes

Un marché dynamique qui reste marqué par des tensions de recrutement

L'Auvergne-Rhône-Alpes se distingue des autres régions en termes de tissu économique et d'attractivité : le profil des cadres de la région y est nécessairement singulier. Dans une population importante en volume (457 000 cadres en emploi et 47 000 demandeurs d'emploi), les réalités des Cadres sont plurielles. 39 % d'entre eux exercent dans le secteur des services à forte valeur ajoutée, et 25 % dans l'industrie. Avec 6 969 offres d'emploi Cadre publiées en septembre 2023, soit + 13 % par rapport au niveau d'avant crise, le marché de l'emploi Cadre en Auvergne-Rhône-Alpes maintient sa dynamique. Même si les intentions de recrutement restent soutenues et si les recrutements sur 2023 ont été élevés, les entreprises de la région continuent de rencontrer ou d'anticiper (75 %) des difficultés de recrutements. Pour 2024, dans un contexte économique et géopolitique instable, les principaux enjeux seront d'adapter les pratiques de recrutement et de fidélisation aux évolutions du marché.



Marc DO VAN TUAN,
Président du Comité des Banques
Auvergne-Rhône-Alpes

Le secteur bancaire régional pleinement engagé sur les territoires

L'économie d'Auvergne-Rhône-Alpes, malgré les événements géopolitiques entraînant incertitude, inflation, turbulence d'approvisionnement, bénéficie de la dynamique de son tissu industriel et de ses entrepreneurs. Cette densité et la forte adaptabilité de ses entreprises de toute taille permettent de conserver croissance et confiance dans les perspectives. Le secteur bancaire régional, et ses 30 000 salariés, joue pleinement son rôle. Les équipes des différents établissements bancaires ont accompagné cette croissance avec, à fin octobre 2023, des encours de crédit de 309 Mds€ portés par les financements des projets d'équipements des entreprises (+ 4 % sur un an glissant) et par la demande liée à la transition énergétique et la rénovation des bâtiments (+ 2,4 %). Ces chiffres illustrent que le financement d'une économie durable et innovante au cœur des territoires demeure notre priorité et notre utilité.



Sylvain FATTON,
Président Rhône-Alpes
de la Fédération des Entreprises
de Transport et Logistique (TLF)

Pessimisme et morosité

Le premier semestre 2023 est resté stable par rapport à l'année 2022, mais l'activité a fortement baissé dès le second semestre. La baisse de la consommation des ménages et une production industrielle à bout de souffle ont entraîné une baisse significative des volumes transportés. Les dirigeants du secteur restent pessimistes quant à l'évolution de leur activité. Les flux des importations de conteneurs ont baissé tout au long de l'année, malgré une légère reprise en fin d'année mais les perspectives restent très incertaines pour 2024.



Philippe GIRAUD,
Président de Prism'emploi
Auvergne-Rhône-Alpes

L'intérim, « fabrique de compétences » : face à un retournement du marché

Après une année 2023 où le secteur enregistre un retournement du marché de l'emploi intérimaire et du recrutement avec une dégradation au 4^e trimestre de - 5,4 %, cette situation devrait se poursuivre en 2024 avec, par contre, une légère accélération au second semestre 2024. Dans ce contexte économique tendu (PIB de +/- 1 %) et peu prévisible, les créations d'emplois continueront de ralentir. Avec, dans notre région, plus de 110 000 intérimaires, 6 000 CDI intérimaires et 15 000 recrutements CDD/CDI, le secteur du travail temporaire et du recrutement défendra son modèle social de flexibilité responsable en continuant d'accompagner l'activité économique des entreprises. Le secteur s'engagera pour jouer un rôle actif aux côtés de France Travail et revendiquer son rôle de créateur de compétences.



Les acteurs du Commerce et des Services



Marie-Françoise GONDARD-ARGENTI,

Présidente de l'Union Nationale des Professions Libérales (UNAPL) Auvergne-Rhône-Alpes

Professions libérales : des inquiétudes

Sur les douze derniers mois, les professions libérales observent un volume d'activité en hausse de + 0,5 % et une augmentation en valeur de 1,8 %, essentiellement portées par les secteurs de la santé (dentistes, médecins) et du droit. Cette tendance devrait se poursuivre au premier trimestre 2024. Le secteur du droit affiche majoritairement des résultats positifs. L'activité des professionnels du cadre de vie est cependant à la baisse, tout comme leur trésorerie qui est à surveiller. Les professions techniques sont celles qui résistent le mieux, à l'image des intermédiaires du commerce, des comptables et des métiers informatiques qui se distinguent par leur vitalité. Les professions liées au secteur de l'immobilier et de la construction (notaires, architectes,...) sont particulièrement impactées. Les chefs d'entreprise anticipent un premier trimestre 2024 difficile. Ils demandent des mesures de simplification sociales, fiscales et normatives pour libérer la croissance.



Pascal GUSTIN,

Président SYNTEC Auvergne-Rhône-Alpes

À l'aube d'une nouvelle révolution technologique

2023 aura été une année globalement positive pour l'ensemble des branches de la Fédération Syntec (Ingénierie, Numérique, Conseil, Formation Professionnelle et Événementiel), ce qui s'est traduit par une croissance à deux chiffres mais une profitabilité en baisse. La fin de l'exercice a montré des signes forts de ralentissement et les prévisions sur 2024 reflètent une inquiétude et un tassement de l'activité, excepté pour l'ingénierie qui, malgré la crise immobilière, bénéficie de forts investissements (nucléaire et réindustrialisation) en cours et à venir. La déferlante de l'IA va se poursuivre et va impacter profondément toutes les branches de la profession. De l'évolution des métiers au développement de nouvelles offres, la multiplicité des cas d'usage va conduire à des transformations significatives et à l'émergence de nouveaux acteurs. Il faut espérer que cette révolution permette de préserver et d'accélérer la transition écologique. Les entreprises de la Fédération Syntec (130 000 salariés en Auvergne-Rhône-Alpes) seront des acteurs clés de ces évolutions.



Laurence LACOMBE,

Présidente de l'ADIRA Association pour le Digital & l'IT en Région Auvergne-Rhône-Alpes

IA génératives, enjeux sociaux et sociétaux au cœur du numérique

En 2024, l'avènement des intelligences artificielles génératives est un élément déterminant pour le futur de nos entreprises, disruptant tant nos usages que la structuration de nos organisations avec l'arrivée de nouveaux métiers et la transformation d'autres. Véritables accélérateurs technologiques, elles vont nous permettre d'accroître la compétitivité de nos entreprises encore davantage. Tout aussi stratégiques, la formation et le recrutement dans les métiers du numérique restent un sujet d'attention pour les entreprises de la Région Auvergne-Rhône-Alpes face à une pénurie de candidats. Avec seulement 20 % de femmes et près de 10 % d'augmentation annuelle de l'empreinte environnementale du numérique alors que la CSRD vient d'entrer en vigueur, les enjeux sociaux et sociétaux sont des enjeux majeurs. Enfin, à la veille des JO de Paris 2024, la vigilance en termes de cybersécurité est incontournable pour toute organisation battant pavillon français !



Olivier LAVERLOCHÈRE,

Président de l'association M ton Marché

La dynamique de nos marchés et les défis à relever

Les marchés couverts et de plein-vent continuent de faire office de rendez-vous incontournables pour le dynamisme et l'approvisionnement qualitatif et saisonnier de nos centres-villes ; il est néanmoins indispensable de continuer à les accompagner dans leur promotion et leur développement. Question des déchets, inflation, besoins d'animations commerciales et de communication : les défis ne manquent pas. Il est important de pouvoir écouter les besoins de chacun, qu'il s'agisse des professionnels, des collectivités, ou des consommateurs. Une communication accrue entre tous les acteurs et des solutions précises et réfléchies, voilà ce que nous cherchons à réaliser avec nos partenaires lors de notre travail quotidien pour la proximité, le professionnalisme et la qualité.



Les acteurs du Commerce et des Services



Philippe MADELRIEUX,
Président de la FNAIM Rhône-Alpes

Le logement au cœur des préoccupations des Français

Le marché immobilier français a connu une baisse significative en 2023 et malheureusement Auvergne-Rhône-Alpes n'y a pas échappé. Alors que nous étions dans un marché haussier, les taux d'intérêt en augmentation diminuent la capacité de financement des acquéreurs et la frilosité des banquiers accentue les difficultés. Le marché répond à ces nouvelles conditions avec une nette tendance à la baisse des prix. 2024 poursuit dans cette direction avec des transactions au bon prix ! Après un marché vendeur, nous abordons un marché acquéreur. Je reste confiant car les adhérents FNAIM sont des professionnels qualifiés qui savent évaluer au juste prix. Le logement reste un besoin élémentaire de la population. En résidence principale ou en placement, la pierre reste incontournable. Je formule le souhait que notre gouvernement considère davantage la filière immobilière comme une vraie filière économique, digne d'intérêt ! La FNAIM se veut force de propositions et partenaire de nos Instances, je souhaite qu'elle soit entendue !



Frédéric MAUREL,
Président de Lyon Place Financière

2024, année de transformation pour la finance

2024 est marquée par des avancées technologiques, des opportunités de croissance pour le secteur financier et des défis environnementaux :

1. L'IA générative optimise la productivité, l'expérience client.
2. Le risque cyber reste une préoccupation forte pour les entreprises financières qui gèrent de la data sensible.
3. La tokenisation s'étend aux produits financiers tels que les obligations, les fonds d'investissement et même l'immobilier.
4. La Crypto-monnaies connaît un regain d'intérêt suite à l'approbation des ETFs crypto spot par la SEC en janvier 2024.
5. La finance durable est un enjeu majeur en cherchant à concilier rentabilité et responsabilité environnementale.

Mais son métier originel d'accompagnement des entreprises demeurera son principal leitmotiv dans un contexte économique complexe.



Séverine MICHAUD,
Présidente de la Fédération Nationale
des Transports Routiers
Auvergne-Rhône-Alpes

La conjoncture du transport routier de marchandises

Au cours des deux derniers trimestres 2023, les chefs d'entreprises ont constaté une forte chute d'activité. Cette tendance se poursuit au premier trimestre 2024. L'activité est en baisse constante et les chiffres portant sur les trois derniers mois viennent confirmer le fort repli du secteur du TRM constaté fin 2023. L'indicateur qui mesure l'évolution des effectifs des trois derniers mois se dégrade fortement ainsi que celui qui mesure la tendance pour 2024. Les difficultés de recrutement baissent sensiblement tout en restant élevées. Le niveau d'investissement déjà en

deçà de son niveau moyen, continue à se détériorer. Il s'agit notamment du renouvellement du parc de véhicules. Les chefs d'entreprise au regard de la situation actuelle sont dans l'expectative. Début 2024, l'incertitude économique ressentie par les entreprises persiste d'autant plus que la baisse de volumes transportés se poursuit. La baisse des marges ainsi que la forte augmentation de l'ensemble des charges inquiètent les chefs d'entreprises du TRM qui auront beaucoup de mal à atteindre leurs objectifs, notamment celui de poursuivre leur transition énergétique !

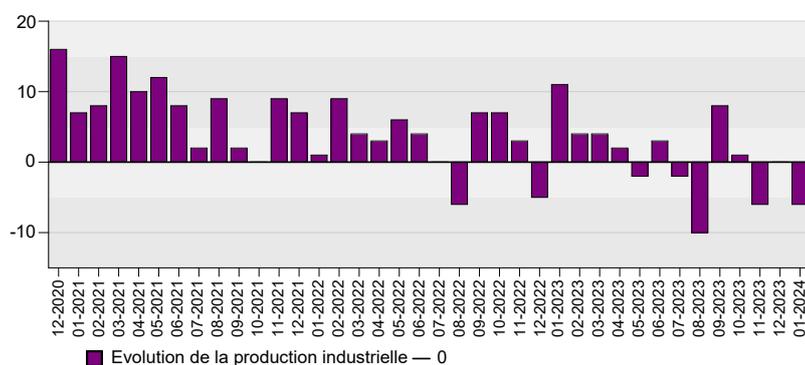
Le chiffre d'affaires des entreprises industrielles a progressé en 2023 mais avec un effet volume négatif dans le contexte d'inflation. L'activité était mieux orientée au premier semestre qu'en fin d'année où elle a marqué le pas. Alors, le taux d'utilisation des capacités de production était historiquement bas, inférieur à sa moyenne de long terme (78 %). Fin 2023, près de 41 % des entreprises de la plasturgie indiquaient avoir connu une chute d'activité. L'excédent commercial réalisé par la chimie régionale s'est encore renforcé.



► ACTIVITÉ DANS L'INDUSTRIE

Auvergne-Rhône-Alpes

Évolution de la production industrielle (en solde d'opinion CVS)



Légère croissance de l'activité. L'activité industrielle régionale, encore favorablement orientée au premier semestre, a marqué le pas en fin d'année 2023. Le chiffre d'affaires a progressé de 2,2 % en Auvergne-Rhône-Alpes (+ 0,7 % à l'export). L'effet volume s'est avéré même négatif si l'on tient compte de l'évolution des prix. Néanmoins, cette évolution masque des situations différenciées selon les filières : l'activité est restée bien orientée dans la plupart des secteurs industriels, avec notamment une accélération de la croissance du chiffre d'affaires dans la fabrication de produits informatiques-électroniques-optiques (+ 19 %) et de matériels de transport (+ 14 %). A l'inverse, l'industrie chimique et le travail du bois-papier-imprimerie s'inscrivent en repli (respectivement - 17 % et - 15 %).

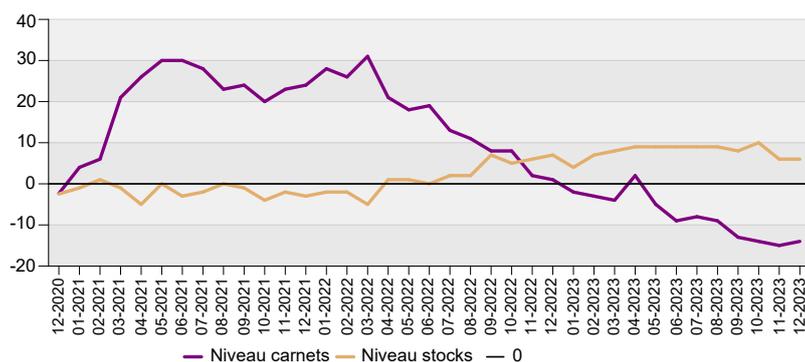
Source : Banque de France

Source : Banque de France - Conjoncture Auvergne-Rhône-Alpes / Perspectives annuelles

► CARNETS DE COMMANDES ET STOCKS

Auvergne-Rhône-Alpes

Situation des carnets de commandes et des stocks de produits finis (en solde d'opinions CVS)



Baisse du niveau des carnets de commande. Comparativement à l'année précédente, la production industrielle était sur une tendance baissière, qui s'est accentuée au second semestre 2023. Le taux d'utilisation des capacités de production est resté historiquement bas (73 %), inférieur à sa moyenne de long terme (78 %). Fin 2023, les carnets de commandes étaient toujours jugés insuffisants. Les stocks de produits finis ont légèrement diminué. Dans un contexte général de stabilisation des prix des matières premières, les prix de vente ont peu évolué. Les difficultés de recrutement se sont estompées. Malgré le ralentissement de l'activité, l'emploi industriel a été préservé afin de sécuriser les compétences.

Source : Banque de France

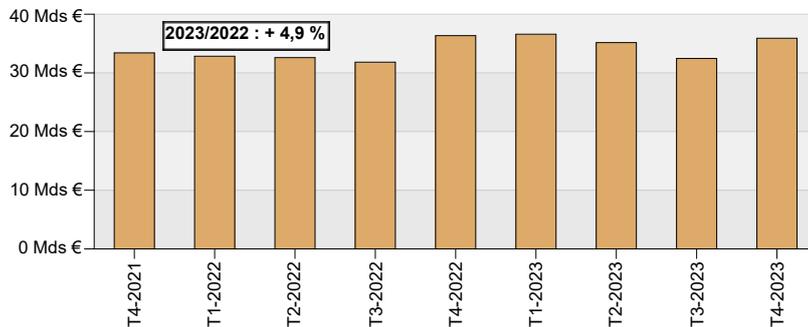
[Consultez l'étude régionale annuelle de la Banque de France Bilan 2023 et Perspectives 2024](#)

Source : Banque de France - Conjoncture Auvergne-Rhône-Alpes / Perspectives annuelles

► CHIFFRE D'AFFAIRES DES ENTREPRISES

Auvergne-Rhône-Alpes

Chiffre d'affaires de l'industrie manufacturière (en milliards d'euros)



Source : Direction Régionale des Finances Publiques d'Auvergne-Rhône-Alpes - Conjoncture Auvergne-Rhône-Alpes / Perspectives annuelles

Hausse modérée du chiffre d'affaires dans l'industrie. Le chiffre d'affaires de l'industrie manufacturière régionale a augmenté de 4,9 % en 2023 mais avec un effet valeur encore présent dans le contexte inflationniste. La progression a été moindre au plan national (+ 3,1 %). Pour le seul quatrième trimestre, la variation était de - 1,2 % au plan régional.

N.B. : Les valeurs des chiffres d'affaires présentées correspondent aux chiffres d'affaires des entreprises dont le siège social est en Auvergne-Rhône-Alpes.

► PLASTURGIE



Auvergne-Rhône-Alpes

Marchés de la plasturgie	Évolution de l'activité au 2e semestre 2023 (par rapport au 2e semestre 2022)
Agroalimentaire	→
Aéronautique	→
Automobile	↘
BTP / Construction	↘
Electricité / Electronique	→
Emballages industriels	↘
Médical / Pharma / DM	→
Pièces industrielles	→
Sport et Loisirs	↘

Une fin d'année marquée par une baisse d'activité.

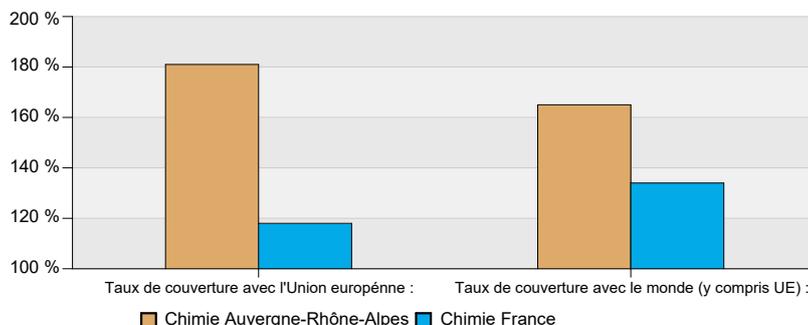
Fin 2023, près de 41 % des entreprises régionales de la plasturgie et des composites indiquaient avoir connu une chute d'activité par rapport au premier semestre (52 % au plan national). Egalement 41 % des entreprises n'avaient pas réussi à atteindre leurs objectifs d'activité fixés en début d'année 2023. Des difficultés étaient rencontrées par les entreprises sur l'évolution de leurs carnets de commandes (57 % de plasturgistes ont fait part de cette préoccupation en fin d'année) et sur l'évolution du volume des ventes (43 % contre 53 % en France). Les difficultés de recrutement étaient toujours mentionnées par 38 % des entreprises. 51 % des plasturgistes tablaient sur une stabilisation de leur activité pour début 2024 (45 % au niveau national) et 22 % anticipaient une baisse (36 % au niveau national).

Source : Polyvia - Union des transformateurs de polymères - Conjoncture Auvergne-Rhône-Alpes / Perspectives annuelles

► CHIMIE - PARACHIMIE



Produits chimiques, parfums et cosmétiques (hors pharmacie) - 2023



Une balance commerciale en hausse. Dans un contexte difficile pour la chimie européenne (baisse de la demande interne, effet du déstockage, prix de l'énergie plus élevés que ceux des concurrents), la production en volume s'est repliée de 1 % en France en 2023 (- 8 % dans l'UE). La chimie régionale a néanmoins réalisé une hausse de 7 % de ses exportations en valeur (avec notamment + 28 % pour les parfums/cosmétiques/produits d'entretien) et l'excédent commercial régional s'est encore accru de 2,7 Mds d'euros. Le taux de couverture est passé de 133 % en 2022 à 165 % en 2023. Avec la seule Union européenne, l'excédent commercial s'est accru de 1,3 Md d'euros.

Taux de couverture : (exportations/importations en valeur) x 100

Source : France Chimie Auvergne-Rhône-Alpes - Conjoncture Auvergne-Rhône-Alpes / Perspectives annuelles

Le chiffre d'affaires des entreprises du commerce a augmenté de 2,7 % en 2023. L'activité du transport logistique était orientée à la baisse en fin d'année. Les immatriculations de voitures neuves ont connu un net redressement en 2023. La saison estivale a été jugée bonne, voire très bonne, par 74 % des professionnels du tourisme, avec des taux d'occupation supérieurs à l'année précédente. La fréquentation des stations de ski s'est maintenue au cours de l'hiver 2024 avec des disparités géographiques importantes.



► TRANSPORT INDUSTRIEL / LOGISTIQUE

	Transport routier de marchandises	Logistique	Transports maritimes internationaux
Activité 2023/2022	➔	↗	➔
Effectif 2023/2022	➔	↗	➔
Situation de trésorerie 2023	➘	↗	➔
Prévision d'activité 1T24	➘	➘	➘
Perspective d'investissement 1T24	➘	➘	➘

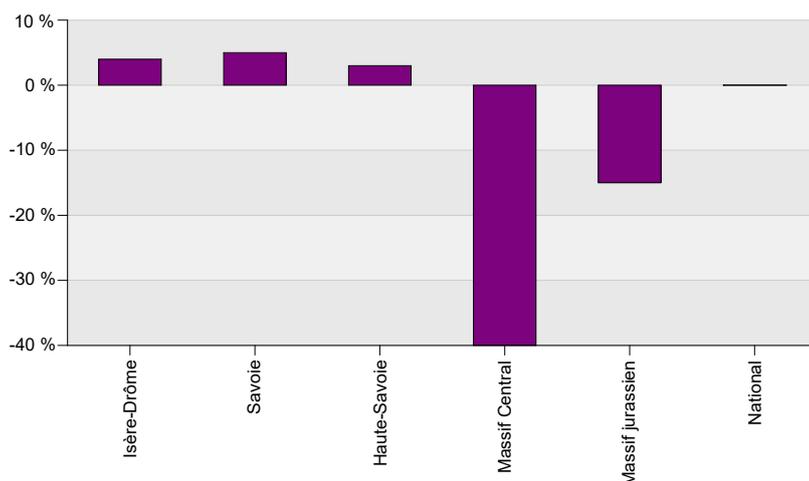
Source : TLF Rhône-Alpes/Auvergne - Conjoncture Auvergne-Rhône-Alpes / Perspectives annuelles

Activité en baisse en fin d'année. L'année 2023 a été rythmée par une activité stable au premier semestre et en chute libre dès le second semestre. La baisse de la construction et de la consommation a ralenti les échanges de marchandises en national et en Europe. Le taux d'inflation, qui a atteint près de 5 %, a eu un impact sur les charges des entreprises du secteur, avec de vraies difficultés pour les répercuter auprès de leurs clients. Les premiers mois de l'année 2024 sont à la baisse et les échanges sont perturbés par les grèves successives de plusieurs secteurs. Les donneurs d'ordre de l'industrie et de la distribution sont mis à mal par une baisse significative des commandes. L'inflation semble ralentie, mais la pression est telle qu'une vraie inquiétude s'est installée. Les trafics internationaux sont également en baisse. Les trésoreries se tendent et les défaillances s'inscrivent à nouveau en hausse.

► FREQUENTATION DES STATIONS DE SKI

Fréquentation de la saison 2023/2024 en cumul au 08-03-2024 (comparaison par rapport à la même période de 2023)

Nombre de journées skieurs

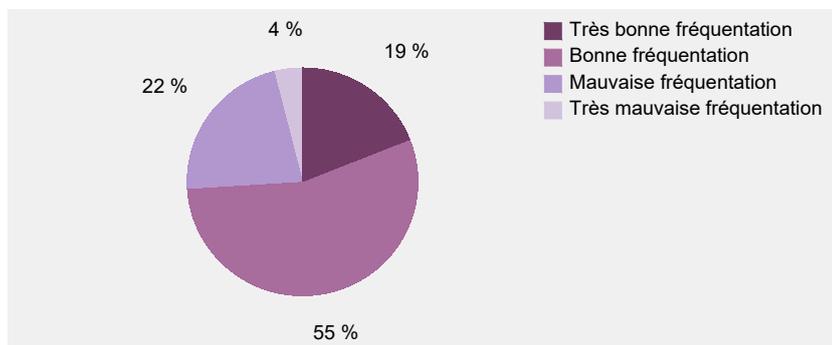


La fréquentation des domaines skiables se maintient. En début de saison, la fréquentation nationale s'est établie en hausse de 5 % par rapport à la même période de l'an passé. Avec un enneigement naturel satisfaisant, la fréquentation était en hausse dans les Alpes du nord. La fréquentation était moins bonne dans le Massif Central et le Massif jurassien en raison d'un faible niveau d'enneigement. Sur l'ensemble de la période jusqu'au 8 mars, la fréquentation nationale s'établit à + 0,3 % au-dessus de celle de l'an passé, avec de fortes disparités géographiques. Dans la région, la variation est plus favorable dans les Alpes. Le retour de la neige en mars a créé de bonnes conditions pour la fin de saison.

Source : Domaines Skiables de France - Conjoncture Auvergne-Rhône-Alpes / Perspectives annuelles

► BILAN TOURISTIQUE ESTIVAL

Opinion des professionnels du tourisme sur la fréquentation de leur établissement
Été 2023



Source : Baromètre Auvergne-Rhône-Alpes Tourisme - Conjoncture Auvergne-Rhône-Alpes / Perspectives annuelles
Deux enquêtes ont été réalisées entre fin juin et fin août auprès de 5 432 professionnels du tourisme d'Auvergne-Rhône-Alpes.

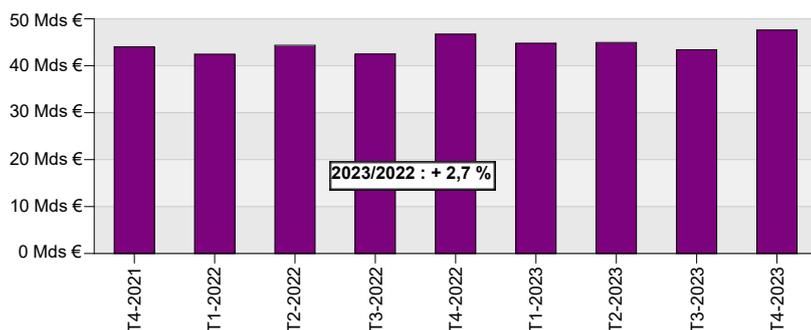
La saison estivale jugée bonne, voire très bonne, par 74 % des professionnels du tourisme. En 2022, la part était de 79 %. Le nombre de nuitées en juillet-août progresse de 1,9 %. Juillet a vu sa fréquentation progresser pour atteindre 45 % de la fréquentation estivale. 73 % des professionnels considèrent que le passage du Tour de France a contribué à la réussite de la saison. Comme l'année précédente, la saison estivale a été caractérisée par une forte fréquentation française, notamment de la clientèle régionale (35 % de la clientèle française). La clientèle internationale est restée stable par rapport à 2022 et a représenté 20 % de la fréquentation. La baisse du pouvoir d'achat est le premier facteur d'insatisfaction des professionnels. Le premier bilan des vacances d'hiver s'avère globalement positif, surtout pour les stations d'altitude moins concernées par les disparités de l'enneigement. Le taux d'occupation des hébergements marchands s'établit à 86,6 % (+ 4,9 points).

Source : Auvergne-Rhône-Alpes Tourisme

► CHIFFRE D'AFFAIRES DES ENTREPRISES DU COMMERCE

Auvergne-Rhône-Alpes

En milliards d'euros



Source : Direction Régionale des Finances Publiques d'Auvergne-Rhône-Alpes - Conjoncture Auvergne-Rhône-Alpes / Perspectives annuelles

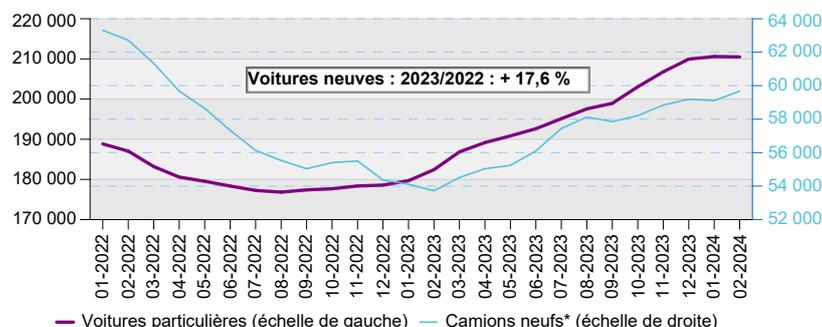
Le chiffre d'affaires du commerce en légère hausse. Sur l'ensemble de l'année, le chiffre d'affaires réalisé par les entreprises du commerce (tous circuits de distribution confondus, du commerce de détail, du commerce automobile, du commerce de gros) s'est accru de 2,7 % dans la région (contre + 2,5 % au niveau national). Tous les trimestres ont connu une hausse de chiffre d'affaires. Au quatrième trimestre, la progression était de 1,9 %.

N.B. : Les valeurs des chiffres d'affaires présentées correspondent aux chiffres d'affaires des entreprises dont le siège social est en Auvergne-Rhône-Alpes.

► MARCHÉ DE L'AUTOMOBILE

Nombre de véhicules immatriculés en Auvergne-Rhône-Alpes

(données brutes cumulées sur 12 mois)



*Véhicules utilitaires légers + poids lourds

Source : MEDDE - SOeS - DREAL Auvergne-Rhône-Alpes - Conjoncture Auvergne-Rhône-Alpes / Perspectives annuelles

Les immatriculations de voitures neuves en hausse. En 2023, les immatriculations de voitures neuves ont augmenté de 17,6 % par rapport à l'année précédente, contre 15,2 % au plan national. Les retards de livraison liés à la pénurie de composants électroniques les années précédentes et les achats en fin d'année avant la réforme du bonus écologique expliquent en partie cette croissance record. Après une poursuite de la hausse en janvier 2024 (+ 4,8 % sur un mois), la tendance s'est stabilisée en février 2024 (- 0,6 %). Sur l'ensemble de l'année 2023, par rapport à l'année précédente, les immatriculations de camions neufs ont augmenté de 8,9 %. La tendance a été identique dans l'ensemble du pays.

Les carnets de commandes des travaux publics sont restés stables en 2023, en moyenne à 5,1 mois de travail assurés. Les mises en chantier de logements et les autorisations de construire ont affiché un fort recul, tant pour les logements collectifs que pour les logements individuels. La construction de locaux d'activité a elle aussi été en forte baisse. Les locaux autorisés ont connu une tendance baissière, mais moins marquée. Le marché de la commercialisation de logements neufs, déjà en recul l'année précédente, a accusé une nouvelle baisse marquée. Le prix moyen de vente des appartements neufs est resté en hausse (+ 1 %).



► COMMERCIALISATION DE LOGEMENTS NEUFS

Commercialisation de logements neufs en Auvergne-Rhône-Alpes

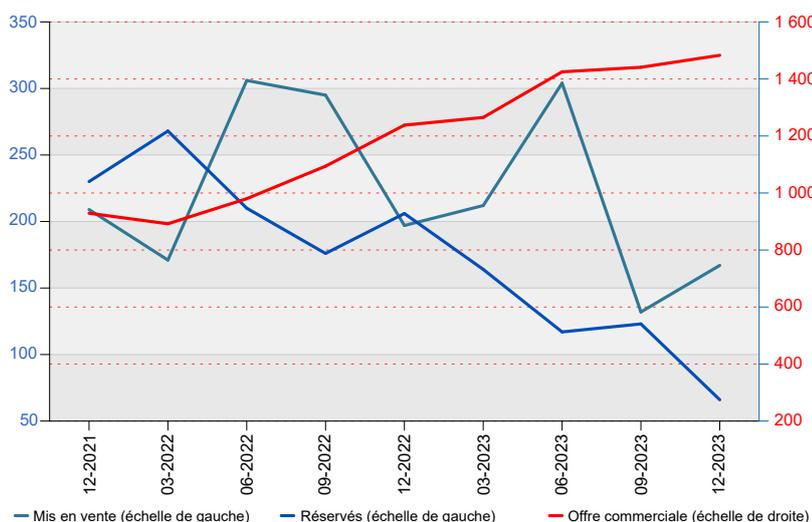
Logements collectifs - Données trimestrielles



La commercialisation des logements neufs en berne. En 2023, les ventes d'appartements (réservations) ont reculé de 39 %, après une baisse de 5 % l'année précédente. Les mises en vente ont baissé de 30 %, au même niveau qu'au plan national. Dans ce contexte, le stock d'appartements disponibles à la vente est en hausse de 7 % par rapport à celui de fin 2022. Le délai d'écoulement, qui reflète la durée théorique pour que les réservations résorbent l'ensemble du stock, s'est établi à 27 mois. La part des réservations annulées a augmenté de 7 points en 2023 pour représenter 21 % des réservations (contre 10 % en 2019). En moyenne sur l'année, le prix moyen de vente des appartements a atteint 4 860 € / m², soit une hausse de 1 % sur un an. La hausse du prix moyen a été de 3 % au niveau national.

Les réservations de logements individuels (maisons) ont baissé de 46 % par rapport à l'année précédente. Le recul est de 28 % pour les mises en vente. Avec des mises en vente plus nombreuses que les réservations, le stock de maisons disponibles s'accroît de 22 % en année glissante. Le prix moyen du lot a augmenté de 4 % en moyenne sur l'année (+ 2 % au plan national).

Logements individuels (maisons) - Données trimestrielles



N.B. : Les données sur la commercialisation des logements neufs auprès des particuliers incluent désormais les logements neufs rénovés et réhabilités, c'est-à-dire issus de la construction sur existant.

Commercialisation de logements neufs faisant suite à des dépôts de permis de construire portant sur 5 logements et plus. Sont pris en compte tous les logements neufs commercialisés dans la région, y compris dans les stations de ski.

Logements mis en vente : renouvellement de l'offre

Logements réservés : ventes

Offre commerciale : logements proposés à la vente

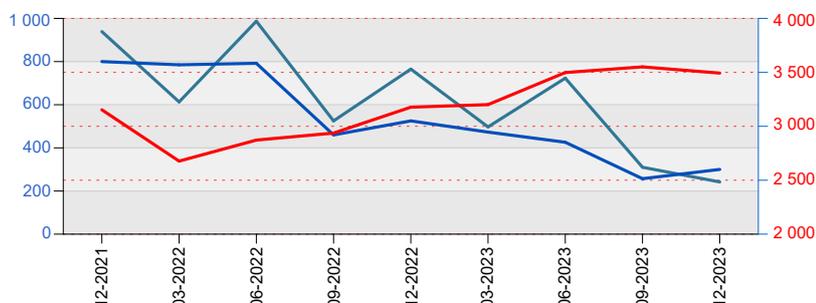
Source : SDES - ECLN - DREAL - Conjoncture Auvergne-Rhône-Alpes / Perspectives annuelles

► LOGEMENTS NEUFS PAR AGGLOMERATION

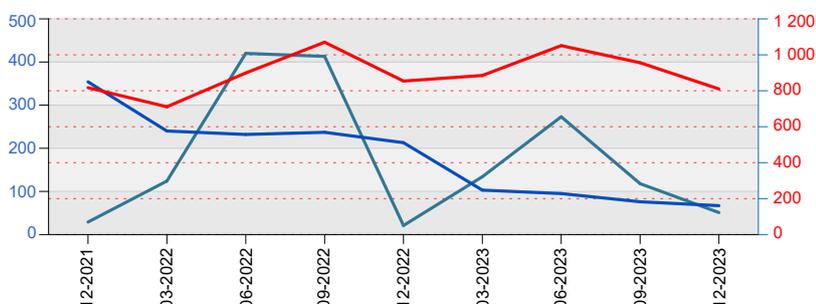


Données trimestrielles

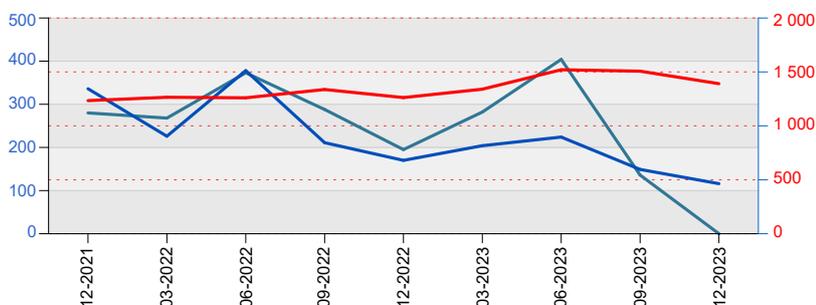
Logements collectifs hors ventes en bloc - Métropole de Lyon



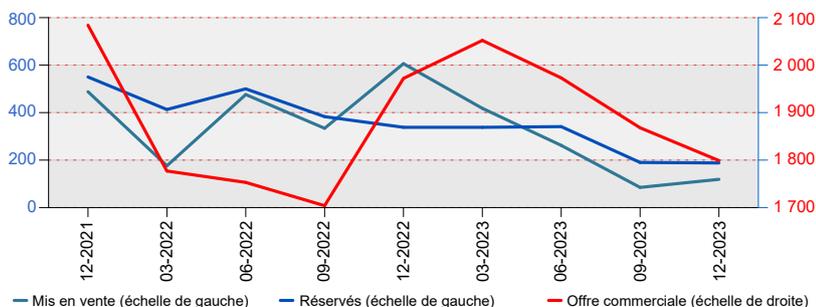
Logements collectifs hors ventes en bloc - Clermont Auvergne Métropole



Logements collectifs hors ventes en bloc - Grenoble Métropole



Logements collectifs hors ventes en bloc - Genevois français (pays de Gex, agglo. d'Annemasse, Chablais, Sud genevois)



Baisse généralisée des réservations et des mises en vente. A fin 2023, les ventes de logements collectifs neufs (hors ventes en bloc) représentent 1 456 réservations, soit une diminution de près de 45 % par rapport à fin 2022. L'offre disponible, 3 493 logements à fin 2023, malgré la baisse généralisée des ventes, n'est en hausse que de 10 % par rapport à fin 2022, résultat d'un ajustement en parallèle des mises en vente. 1 772 nouveaux logements ont été lancés en commercialisation à fin 2023, soit une baisse de l'ordre de 40 % par rapport à fin 2022. Les difficultés d'obtention des autorisations de construire, la hausse des coûts de construction, le resserrement du crédit pour les acquéreurs, induisent la suspension ou l'abandon de nouveaux programmes qui ne trouvent plus leur équilibre économique.

Baisse des réservations de plus de 60 %. A fin 2023, les mises en ventes baissent de 41 % avec seulement 576 logements. Les réservations nettes baissent de 63 % par rapport à 2022 avec seulement 341 unités. L'offre commerciale, avec 810 logements disponibles à fin 2023, baisse de 5 % par rapport à fin 2022. Cette offre représente 28,5 mois de commercialisation contre 11 mois à fin 2022.

La situation du logement collectif neuf sur le territoire de Grenoble Métropole est alarmante. En 2023, 693 logements collectifs neufs (hors vente en bloc) ont été réservés, soit une baisse de 30 % par rapport à 2022. Le nombre de logements mis en vente a diminué de 27 % en 2023. Cette baisse s'exprime, entre autres, par l'allongement des délais d'obtention de permis de construire, le nombre de recours mais surtout par des opérations immobilières ajournées voire abandonnées, faute d'équilibre financier ou de seuil de commercialisation atteint. L'offre disponible a augmenté de 10 % avec une durée prospective d'écoulement passant de 12 mois en 2021 à 24 mois en 2023.

2023 : encore une baisse globale des réservations à l'unité. En 2023, 1 057 réservations en logements collectifs neufs (hors vente en bloc) ont été enregistrées, soit une baisse de 35 % par rapport à l'année dernière. Globalement, les mises en vente ont baissé de 45 % sur le Genevois et l'ensemble de ses territoires. L'offre disponible à fin 2023 connaît une diminution de près de 10 % avec 1 799 logements. La durée prospective d'écoulement passe de 14,5 mois en 2022 à presque 21 mois en 2023. La durée habituelle d'écoulement est de 12 à 13 mois.

Logements mis en vente : renouvellement de l'offre - Logements réservés : ventes - Offre commerciale : logements proposés à la vente

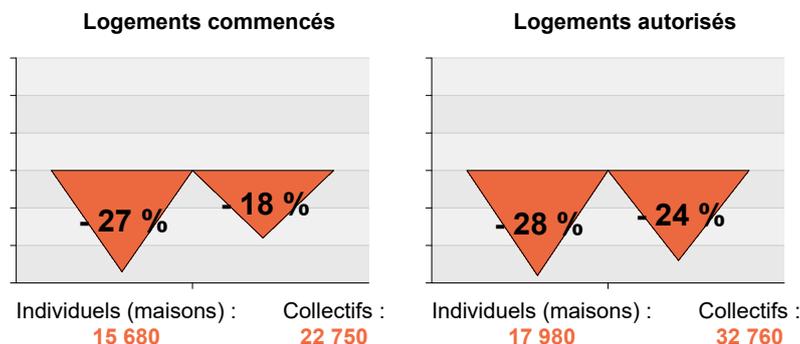
Source : Données CECIM pour l'Union régionale Auvergne-Rhône-Alpes de la Fédération des Promoteurs Immobiliers - Conjoncture Auvergne-Rhône-Alpes / Perspectives annuelles

Les données antérieures à 2021 ont été révisées.

► CONSTRUCTION DE LOGEMENTS

Auvergne-Rhône-Alpes

Année mobile de 12 mois à fin décembre 2023, variation sur un an



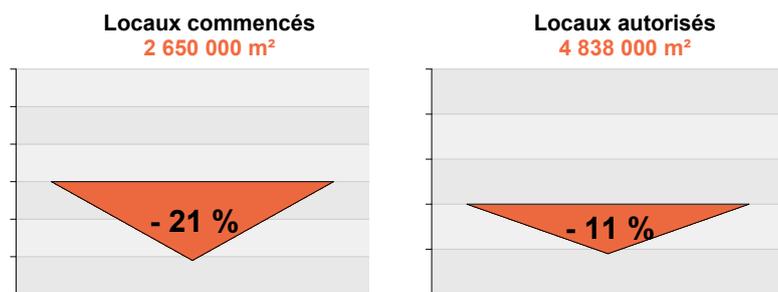
Source : SOeS-DREAL-Sit@del2 - Conjoncture Auvergne-Rhône-Alpes / Perspectives annuelles

Les mises en chantier et les autorisations en forte baisse. En 2023, 38 430 logements ont été mis en chantier dans la région, soit un recul de 22 % par rapport à l'année précédente, au même niveau qu'au plan national. Les logements individuels purs ont affiché la plus forte baisse (- 28 %) contre - 17 % pour les logements individuels groupés. Les logements collectifs se sont inscrits en baisse de 18 %. Tous les départements affichent une baisse. Elle est la plus prononcée dans la Métropole de Lyon, l'Allier, le Cantal et la Drôme. Les autorisations de construire ont accusé une baisse encore plus forte de 26 % (- 24 % en France). C'est le niveau le plus bas depuis 2005. Tous les départements enregistrent un recul à deux chiffres sauf la Métropole de Lyon (- 6 %).

► CONSTRUCTION DE LOCAUX D'ACTIVITÉ

Auvergne-Rhône-Alpes

Année mobile de 12 mois à fin décembre 2023, variation sur un an



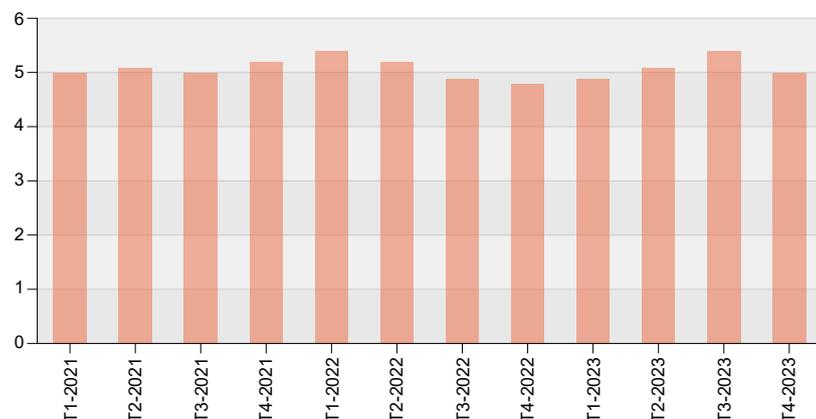
Source : SOeS-DREAL-Sit@del2 - Conjoncture Auvergne-Rhône-Alpes / Perspectives annuelles

Les locaux non résidentiels orientés à la baisse. Les surfaces de locaux d'activité mis en chantier ont été en baisse en 2023, avec 2,6 millions de m² commencés, soit - 21 % (- 15 % au plan national). Les reculs les plus forts sont enregistrés pour les exploitations agricoles (- 37 %), les entrepôts (- 28 %) et les bureaux ou commerces (- 22 %). Les locaux industriels affichent - 14 %. 4,8 millions de m² ont été autorisés au niveau régional, en baisse de 11 % par rapport à 2022 (- 6,3 % au niveau national). Seules les surfaces destinées à l'hébergement hôtelier et à l'artisanat étaient en progression.

► TRAVAUX PUBLICS

Auvergne-Rhône-Alpes

Carnets de commandes (nombre moyen de mois de travail assurés)



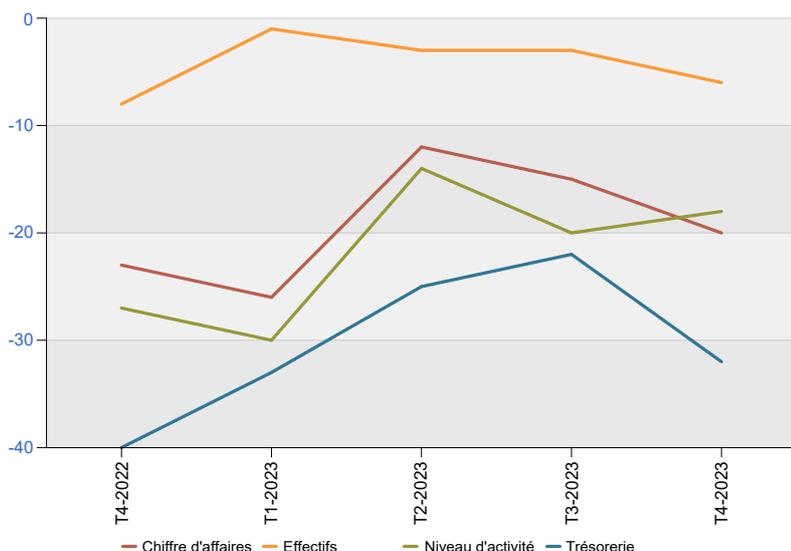
Source : CERC Auvergne-Rhône-Alpes - FNTP/INSEE - Conjoncture Auvergne-Rhône-Alpes / Perspectives annuelles

Activité plutôt stable mais des entreprises pessimistes. En 2023, les carnets de commandes des travaux publics sont restés à un niveau équivalent à 2022, atteignant en moyenne 5,1 mois de travail assurés. Comme les chefs d'entreprise l'avaient anticipé, le quatrième trimestre a été plutôt défavorable avec un solde d'opinion négatif (- 17), en dessous du niveau habituellement enregistré à cette période de l'année. Les entrepreneurs se montraient pessimistes quant à l'activité du premier trimestre 2024, avec un solde d'opinion largement négatif. On note en fin d'année une nette augmentation des problématiques liées à l'insuffisance de la demande (47 % des entreprises régionales, + 14 points).



► ARTISANAT

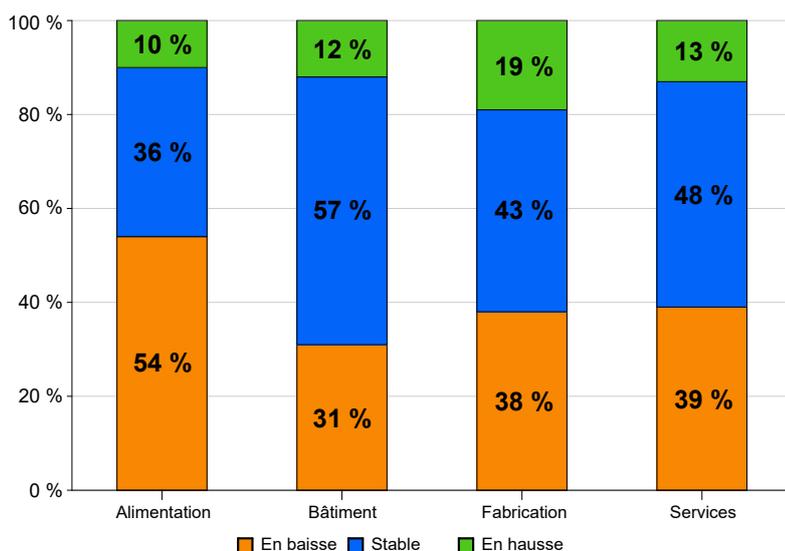
Solde entre la part des entreprises faisant état d'une hausse et celle faisant état d'une baisse (par rapport au trimestre précédent) - Auvergne-Rhône-Alpes



Six artisans sur dix sont inquiets pour la santé financière de leur entreprise. Entre la fin d'année 2022 et la fin d'année 2023, les artisans déclarant une situation économique favorable se sont maintenus autour de 30 %. Les derniers résultats ont montré une nette dégradation dans le quotidien des entreprises : près de 40 % des répondants expliquaient connaître une sous-activité et un chiffre d'affaires à la baisse ; un chef d'entreprise sur deux était confronté à une diminution de sa trésorerie. En revanche, plus de 80 % des artisans faisaient état d'une pérennisation ou d'une augmentation de leur effectif. En 2023, les chefs d'entreprise ont connu une situation économique difficile, marquée par l'inflation, la hausse des coûts de l'énergie et des matières premières et par les difficultés à recruter. Les artisans reconnaissent une certaine difficulté à se projeter sur 2024 car ces dernières années ont été mouvementées, avec des phénomènes extérieurs venant les perturber. De ce fait, c'est une tendance plutôt négative qui se dessine, avec une décroissance des niveaux d'activité et de chiffre d'affaires.

Évolution du chiffre d'affaires par grand secteur de l'artisanat en 2023

Auvergne-Rhône-Alpes



N.B. : Sur l'année 2023, 12 367 artisans ont répondu aux enquêtes trimestrielles de la Chambre de Métiers Auvergne-Rhône-Alpes.

Source : AVISÉ Conjoncture - Conjoncture Auvergne-Rhône-Alpes / Perspectives annuelles

► AGRICULTURE



Des coûts de production qui ont explosé depuis 2022.

Le changement climatique marque des contrastes météorologiques forts dans le temps et entre les territoires. L'année 2023 a été marquée par une forte sécheresse d'été qui s'est prolongée jusqu'à l'automne. La température moyenne annuelle se situe 1,6 °C au-dessus de la normale 1991-2020.

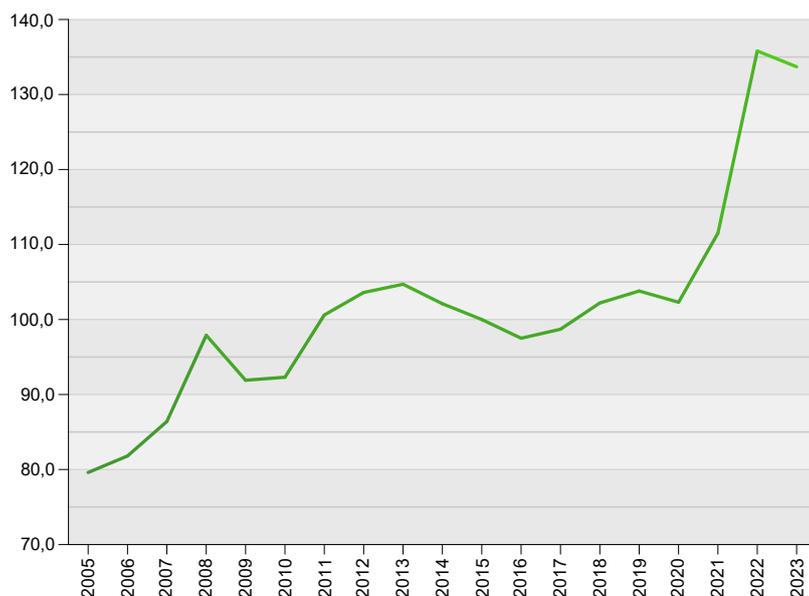
Après une année 2022 marquée par la flambée des coûts, l'inflation a ralenti en 2023 et le coût des intrants a connu une légère baisse au 2nd semestre, tout en restant à des niveaux très élevés.

En céréales, les rendements sont globalement corrects, quoique variables en quantité et qualité. Les surfaces continuent de décroître au profit des oléagineux, qui connaissent une production record en 2023. Les prix des céréales subissent une forte baisse (- 30 %) après deux années de fortes augmentations, pour s'établir autour de 210 €/tonne. En vin, malgré des récoltes correctes, les ventes peinent tant sur le marché intérieur qu'à l'export, notamment pour les côtes-du-rhône (- 11% en un an). La production de fruits subit un recul après une bonne récolte en 2022, avec des prix globalement en baisse. La production laitière poursuit son recul (- 2,9 % de volume en un an), marqué par les cessations d'activité, tandis que les prix se maintiennent à des niveaux élevés. La production de viande bovine continue également à se contracter, résultat de la décapitalisation du cheptel. Le maintien de la consommation de viande profite aux importations. Le prix de vente des bovins finis reste haut. Côté brouillards, l'épidémie de MHE a perturbé les exports vers les pays tiers et tiré les prix à la baisse.

2023 marque la première année de la nouvelle PAC 2023-2027, avec de nouvelles dispositions, notamment des exigences environnementales renforcées et la baisse marquée des aides couplées animales (de - 6 à - 30 %). La Région a ouvert la plupart des dispositifs du FEADER, avec cette année 561 Dotations Jeune Agriculteur (DJA) de 40 000 € en moyenne et 81 M€ engagés sur les autres mesures.

Sources : Agreste Auvergne-Rhône-Alpes, bilan conjoncturel 2023, février 2024 - Dossier annuel Economie de l'élevage Année 2023 et Perspectives 2024, Institut de l'élevage, janvier 2024

Indice annuel des prix d'achat des moyens de production agricole (IPAMPA)



Source : données INSEE / IPAMPA - traitement Chambre Régionale d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes - Mars 2024 - Conjoncture Auvergne-Rhône-Alpes / Perspectives annuelles

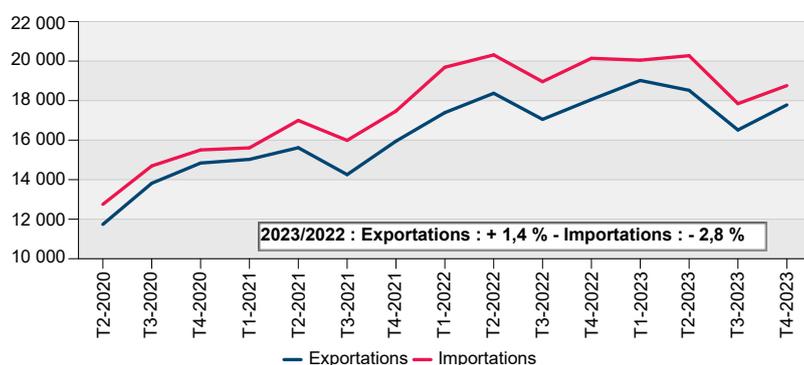


Les exportations de biens ont augmenté de 1,4 % en valeur en 2023, soit au même rythme qu'au plan national mais la tendance a été défavorable au deuxième semestre. L'export vers l'Union européenne était en repli. Sur l'ensemble de l'année, les importations ont reculé de 2,8 %. La variation étant plus favorable à l'export qu'à l'import, le déficit commercial régional s'est réduit sensiblement.

► ÉCHANGES EXTÉRIEURS

Auvergne-Rhône-Alpes

Millions d'euros

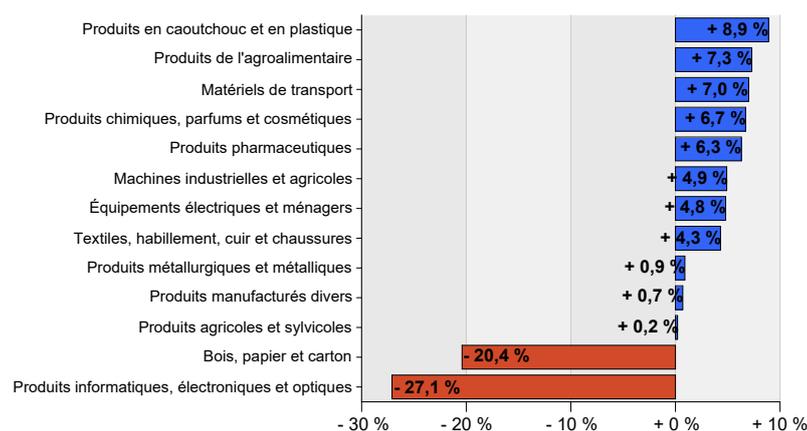


Les échanges extérieurs touchés par le ralentissement de l'activité. En 2023, les exportations régionales ont encore progressé de 1,4 %, comme sur le plan national, pour atteindre le niveau record de 71,8 Mds €. La tendance est toutefois devenue défavorable au deuxième semestre : - 2,5 % sur un an. Les importations ont quant à elles enregistré un repli dès le deuxième trimestre, pour s'inscrire à - 2,8 % sur l'année. Du fait de ces variations, le déficit commercial de la région se réduit sensiblement à - 5,1 Mds € contre - 8,3 Mds € en 2022. Pour le seul quatrième trimestre 2023, le déficit commercial a été divisé par deux. Le recul à l'import est particulièrement sensible pour des biens intermédiaires (chimie de base, papier/carton, sidérurgie, composants électroniques), signe du ralentissement de l'activité, mais aussi pour des produits de consommation (habillement, produits électroniques, cycles et motocycles, meubles).

Source : Direction générale des douanes et droits indirects - Conjoncture Auvergne-Rhône-Alpes / Perspectives annuelles

► EXPORTATIONS PAR PRODUIT

Variation des exportations d'Auvergne-Rhône-Alpes en valeur (2023/2022)

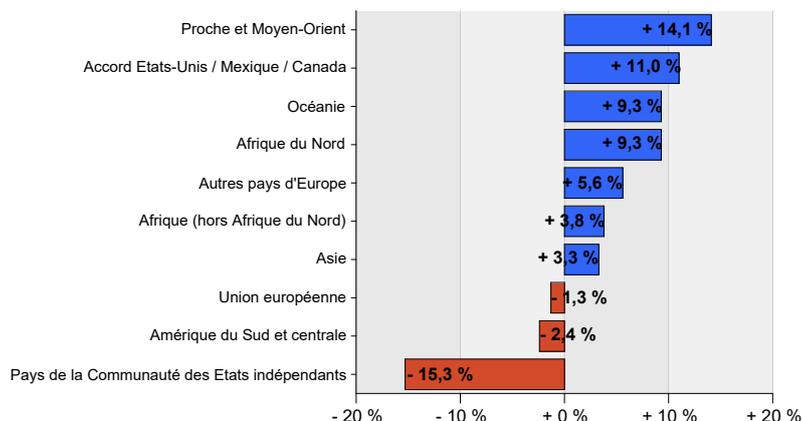


Plusieurs catégories de produits ont tiré l'export régional en 2023. Les produits en caoutchouc ont ainsi joué un rôle moteur avec + 45 %. Dans l'agroalimentaire, les produits à base de fruits et légumes, les huiles et graisses, les produits du travail des grains et les boissons ont été particulièrement dynamiques. Les équipements de la construction automobile sont en hausse de 4 %, mais ce sont surtout les équipements pour l'automobile et ceux pour l'aéronautique qui ont tiré les exportations de matériels de transport. Si globalement les exportations de machines progressent de 5 %, celles de machines-outils et autres machines spéciales enregistrent des hausses à deux chiffres. En revanche, les composants électroniques ont pesé sur l'évolution des exportations régionales, avec un fort recul, également enregistré à l'import.

Source : Direction générale des douanes et droits indirects - Conjoncture Auvergne-Rhône-Alpes / Perspectives annuelles

► EXPORTATIONS PAR ZONE

Variation des exportations d'Auvergne-Rhône-Alpes en valeur (2023/2022)

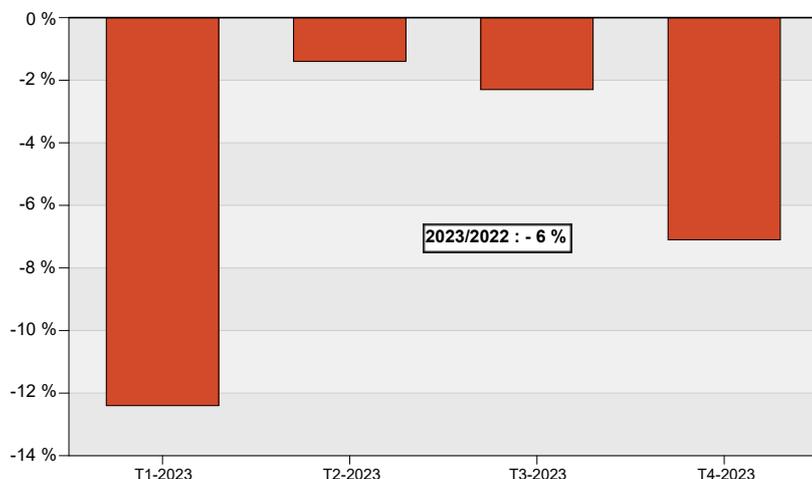


Source : Direction générale des douanes et droits indirects -
Conjoncture Auvergne-Rhône-Alpes / Perspectives annuelles

La dégradation de la conjoncture en Europe pèse sur les exportations. Les exportations régionales vers les pays partenaires de l'UE se sont globalement repliées de 1,3 % en 2023. Si la tendance est défavorable vers les deux premiers pays clients de la région, l'Allemagne et l'Italie, ou encore vers les Pays-Bas, l'export est en revanche en progression vers la Belgique, l'Espagne, la Suède et la Finlande. Les autres zones géographiques sont en général orientées à la hausse, notamment le Proche et Moyen-Orient (notamment l'Arabie saoudite), l'Amérique du Nord, avec +14 % vers les Etats-Unis et +7 % vers le Mexique. Vers l'Asie, les variations sont très différenciées : l'export se replie vers la Chine, le Viêt-Nam ou encore la Thaïlande, alors que des progressions à deux chiffres sont enregistrées vers la Corée du Sud, Taïwan et l'Indonésie.

► FORMALITÉS INTERNATIONALES

Variation, sur un an, du nombre de formalités internationales délivrées par les CCI d'Auvergne-Rhône-Alpes



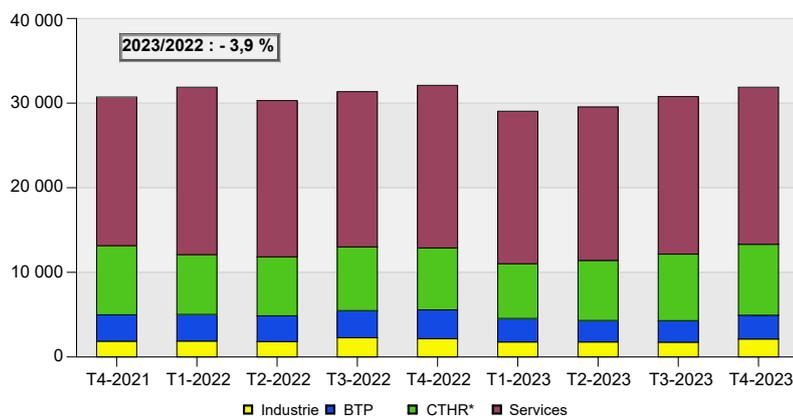
Source : CCI d'Auvergne-Rhône-Alpes - Conjoncture Auvergne-Rhône-Alpes / Perspectives annuelles

Nouveau recul annuel pour les formalités internationales (hors UE), mais à un rythme ralenti. Sur l'ensemble de l'année 2023, les CCI d'Auvergne-Rhône-Alpes ont réalisé un peu plus de 140 000 formalités internationales pour le compte des entreprises régionales, pour des exportations hors Union européenne. Ce volume de formalités est en baisse de 6 % par rapport à 2022, mais le rythme de baisse diminue assez nettement (il était de 17,6 % en 2022). Le repli s'est nettement atténué à partir du deuxième trimestre, mais la fin d'année a connu une nouvelle détérioration.

► CRÉATIONS D'ENTREPRISES

Auvergne-Rhône-Alpes

Données CVS



Léger repli des créations d'entreprises. 120 822 entreprises ont été créées en Auvergne-Rhône-Alpes au cours de l'année 2023, soit une baisse de 3,9 % par rapport à l'année précédente. La baisse a été moindre au niveau national (- 1,0 %). Seul le secteur du commerce, transports, hébergement et restauration restait en progression (+ 3 %). Le secteur du BTP a affiché la plus forte baisse (- 16,9 %), suivi de l'industrie (- 7,8 %) et des services (- 3,8 %). Au quatrième trimestre (en données corrigées des variations saisonnières), les créations ont néanmoins progressé de 3,6 % par rapport au trimestre précédent (- 1,0 % au niveau national).

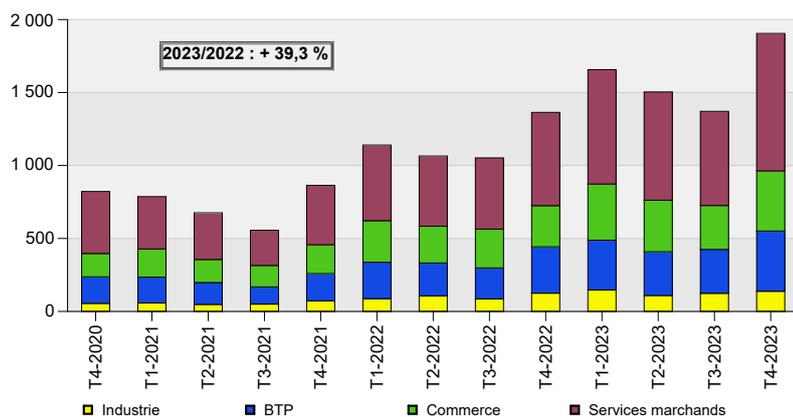
N.B. : Les statistiques pour 2023 peuvent avoir été perturbées par la mise en place du nouveau Guichet des formalités d'entreprises.

* : Commerce, transports, hébergement, restauration

Source : INSEE - Conjoncture Auvergne-Rhône-Alpes / Perspectives annuelles

► DÉFAILLANCES D'ENTREPRISES

Auvergne-Rhône-Alpes



Les défaillances d'entreprises retrouvent leur niveau de 2017. En 2023, la remontée des défaillances s'est poursuivie. Leur nombre a augmenté dans la région (+ 39,3 %) comme sur l'ensemble du territoire (+ 36,9 %). 6 437 entreprises sont tombées en défaillance. La hausse a concerné tous les secteurs : les services (+ 46,4 %), le bâtiment (+ 35,0 %), le commerce (+ 33,7 %) et l'industrie (+ 27,6 %). La tendance est moins défavorable dans la région pour le BTP et l'industrie, mais elle l'est plus pour le tertiaire. Au quatrième trimestre, les défaillances ont augmenté de 39,7 %, au même niveau qu'au plan national (+ 39,1 %). En janvier 2024, la hausse des défaillances est restée très soutenue (avec une accélération dans le commerce et le BTP), avec un niveau deux fois plus important que celui constaté au plan national.

Source : Altarea - Conjoncture Auvergne-Rhône-Alpes / Perspectives annuelles

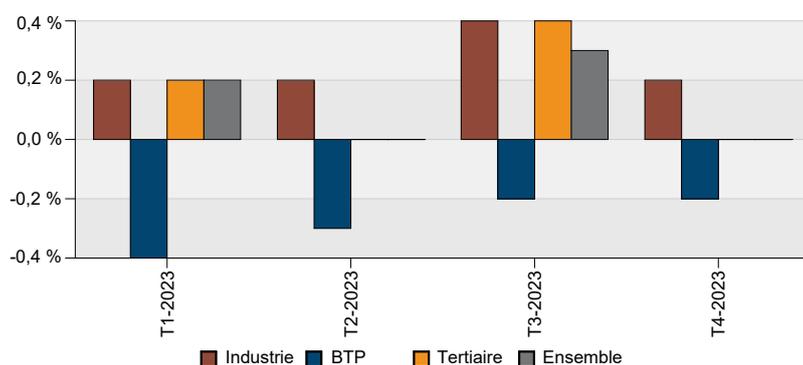
L'emploi dans les entreprises a poursuivi son développement. Les effectifs salariés étaient en hausse de 0,5 % sur un an au quatrième trimestre 2023. La masse salariale était quant à elle en progression de 4,7 % sur un an. Le nombre de demandeurs d'emploi pour la catégorie A et pour les catégories A, B, C marquait toutefois une reprise. Le chômage de longue durée a marqué un point bas. L'emploi intérimaire était quant à lui en baisse sur l'ensemble de l'année.



► EFFECTIF SALARIÉ

Auvergne-Rhône-Alpes

Variation par rapport au trimestre précédent, en %, données CVS



Source : URSSAF - Conjoncture Auvergne-Rhône-Alpes / Perspectives annuelles

Des effectifs salariés toujours en progression. En Auvergne-Rhône-Alpes, les effectifs salariés du secteur privé étaient en hausse de 0,5 % sur un an au quatrième trimestre 2023, au même niveau qu'au plan national. Sur un an, les effectifs de l'industrie et du tertiaire ont augmenté respectivement de 1,1 % et 0,5 % tandis que le secteur du BTP a affiché une baisse de 1,2 %. A noter qu'au deuxième semestre, l'industrie est le secteur ayant enregistré la plus forte progression.

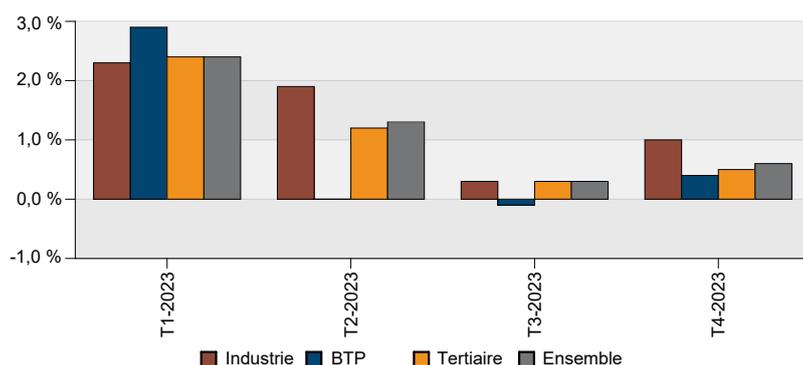
N.B. : L'intégration des données individuelles dans la chaîne de traitement statistique des effectifs salariés, réalisée progressivement depuis 2016, a été finalisée en juin 2021. Les données sur les effectifs sont désormais issues à 100 % de l'exploitation des données individuelles de la DSN (Déclaration Sociale Nominative).

Depuis le premier trimestre 2023, les apprentis sont inclus dans le dénombrement des effectifs salariés. Ils étaient auparavant exclus.

► MASSE SALARIALE

Auvergne-Rhône-Alpes

Variation par rapport au trimestre précédent, en %, données CVS



Source : URSSAF - Conjoncture Auvergne-Rhône-Alpes / Perspectives annuelles

La masse salariale, également en progression. La masse salariale (soumise à cotisations sociales) s'est elle aussi inscrite en hausse en 2023 avec un ralentissement du rythme au deuxième semestre. Au dernier trimestre, la hausse sur un an était de 4,7 % dans l'ensemble des activités, + 5,6 % dans l'industrie, + 3,1 % dans le BTP et + 4,5 % dans le tertiaire.

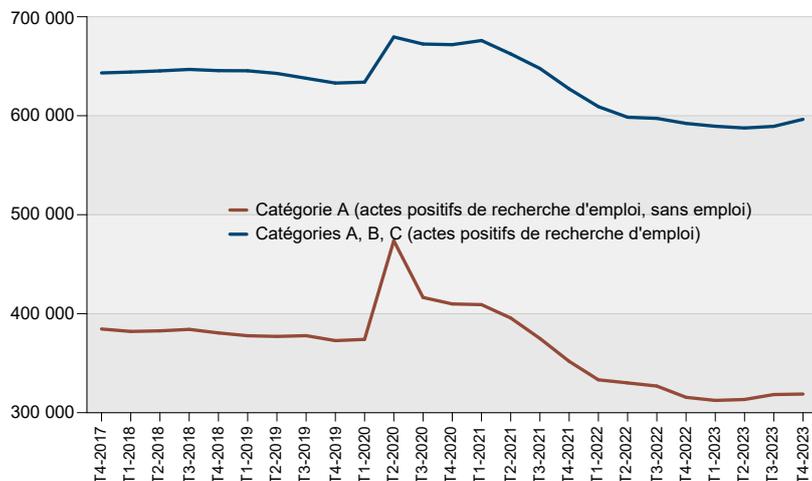
Consultez l'intégralité de la publication :

[Stat'ur Auvergne-Rhône-Alpes](#)

► DEMANDEURS D'EMPLOI

Auvergne-Rhône-Alpes

Demandeurs d'emploi inscrits à France Travail (données CVS-CJO)



Source : France Travail, DARES - Conjoncture Auvergne-Rhône-Alpes / Perspectives annuelles

	Taux de chômage T4-2023 * (Source : INSEE)
Auvergne-Rhône-Alpes	6,5 %
France métropolitaine	7,3 %

* : Données provisoires.

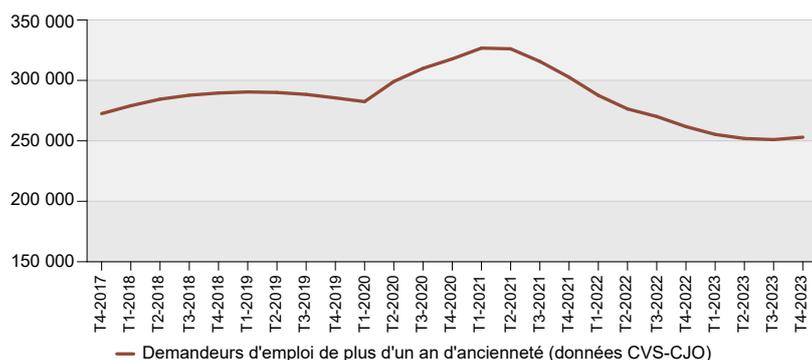
Le chômage en légère hausse en fin d'année. Au quatrième trimestre 2023, le nombre de demandeurs d'emploi sans activité inscrits à France Travail (catégorie A) s'est en moyenne établi à 318 810 personnes, en hausse de 1,1 % par rapport à la fin d'année 2022 (- 0,4 % en France). Le nombre de demandeurs d'emploi de catégories A, B et C (596 380 personnes) s'est également inscrit en hausse : + 0,7 % sur un an (+ 0,4 % en France). C'est pour les demandeurs de moins de 25 ans que la hausse est enregistrée (+ 5,1 %). Pour toutes les tranches d'âge, la variation est plus favorable pour les femmes que pour les hommes.

N.B. : Différents facteurs peuvent affecter les données : modification des règles d'indemnisations ou d'accompagnement, changements de procédures, comportements d'inscription. Les données sont publiées tous les trois mois et sont exprimées en moyenne trimestrielle.

► CHÔMAGE DE LONGUE DURÉE

Auvergne-Rhône-Alpes

Catégories A, B et C (actes positifs de recherche d'emploi)



Source : France Travail, DARES - Conjoncture Auvergne-Rhône-Alpes / Perspectives annuelles

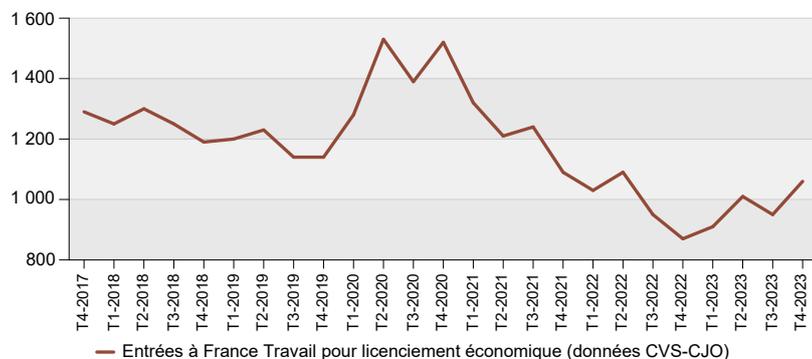
Repli du chômage de longue durée. Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à France Travail depuis un an ou plus a marqué un point bas en 2023. Au quatrième trimestre, il restait en recul de 3,4 % par rapport à la fin 2022 (- 2,9 % au niveau national), malgré une légère remontée trimestrielle. 252 990 personnes étaient concernées dans la région, soit 42,4 % de l'ensemble des demandeurs d'emploi. Cette proportion était moins élevée qu'un an auparavant (- 1,8 point) et demeurait légèrement inférieure à celle enregistrée dans l'ensemble du pays (43,5 %).

N.B. : Les données sont exprimées en moyenne trimestrielle.

► LICENCIEMENTS ÉCONOMIQUES

Auvergne-Rhône-Alpes

Nombre moyen d'entrées en catégories A, B et C suite à un licenciement économique (actes positifs de recherche d'emploi)



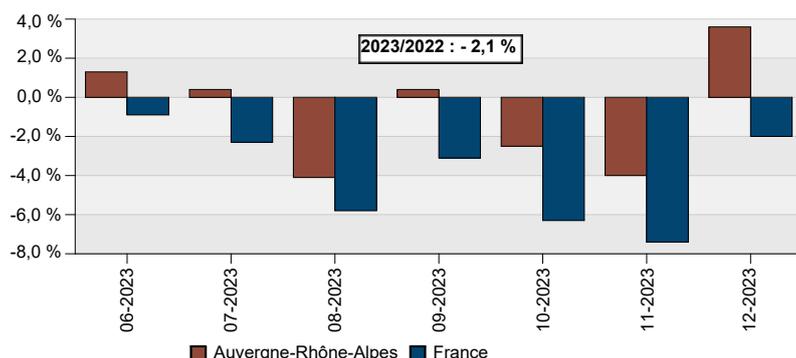
Source : France Travail, DARES - Conjoncture Auvergne-Rhône-Alpes / Perspectives annuelles

Tendance à la remontée du nombre de licenciements économiques en 2023. Au quatrième trimestre, le nombre moyen d'entrées à France Travail (en catégories A, B et C) suite à un licenciement économique s'est inscrit en hausse de 11,6 % par rapport au trimestre précédent et de 19,1 % sur un an. Les entrées à France Travail pour fin de contrat et fin de mission d'intérim ont également augmenté (+ 2,5 % et 5,7 % par rapport au quatrième trimestre 2022). Le nombre de démissions restait en hausse (+ 7,2 % par rapport au troisième trimestre et + 13,1 % par rapport à la fin 2022). Les ruptures conventionnelles étaient en hausse de 4,7 % sur un an. Les premières entrées sur le marché du travail et les retours d'inactivité sont aussi en hausse sensible.

N.B. : Les données sont exprimées en moyenne trimestrielle.

► EMPLOI INTÉrimAIRE

Variation des effectifs intérimaires sur un an (données corrigées des jours ouvrés)



Source : Baromètre PRISM'EMPLOI - Conjoncture Auvergne-Rhône-Alpes / Perspectives annuelles

L'emploi intérimaire en baisse sur l'année. En 2023, l'emploi intérimaire (contrats de travail temporaire et CDI intérimaires) a enregistré une baisse cumulée de 2,1 % par rapport à l'année précédente. Ce recul est moins fort qu'en moyenne nationale (- 3,7 %) et la région est au troisième rang pour l'évolution la moins défavorable. L'emploi intérimaire régional a fini l'année en hausse de 3,6 % sur un an, porté par les progressions du commerce (+ 19,6 %) et des services (+ 11,4 %). Les transports enregistraient un recul (- 6,2 %). L'emploi intérimaire progressait pour les cadres, les professions intermédiaires et les employés.

N.B. : Prism'emploi s'appuie sur l'expertise de Siaci Saint Honoré pour la réalisation de ce baromètre d'activité, exhaustif depuis janvier 2021.

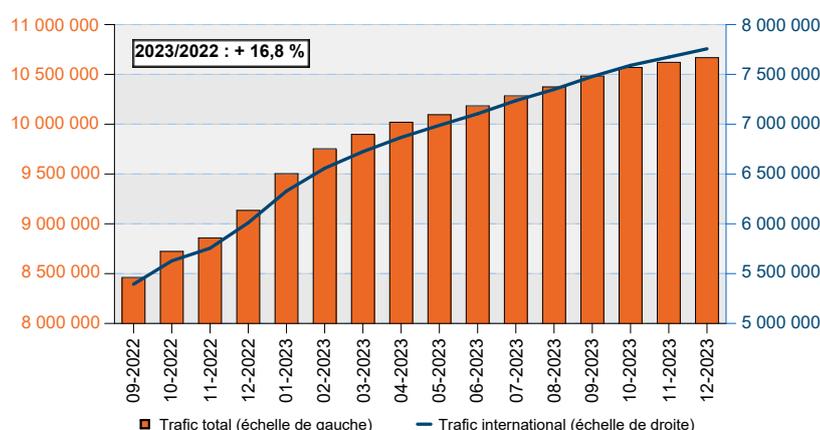


Le trafic aérien s'est redressé en 2023, le nombre de passagers des principaux aéroports régionaux s'inscrivant en hausse de 16,8 % par rapport à l'année précédente. Il est toutefois resté inférieur à son niveau de 2019 (- 16,3 %). Le trafic TGV a quant à lui été en hausse de 4,2 % mais en retrouvant son niveau de 2019. Le tonnage traité par les ports publics de la région était en baisse de 13,2 % sur l'ensemble de l'année. Le trafic fluvial et fluviomaritime du bassin Saône-Rhône est resté orienté à la baisse.

▶ TRAFIC AÉRIEN

Auvergne-Rhône-Alpes

Nombre de passagers, données cumulées sur 12 mois (trafic des 10 premières plateformes régionales)



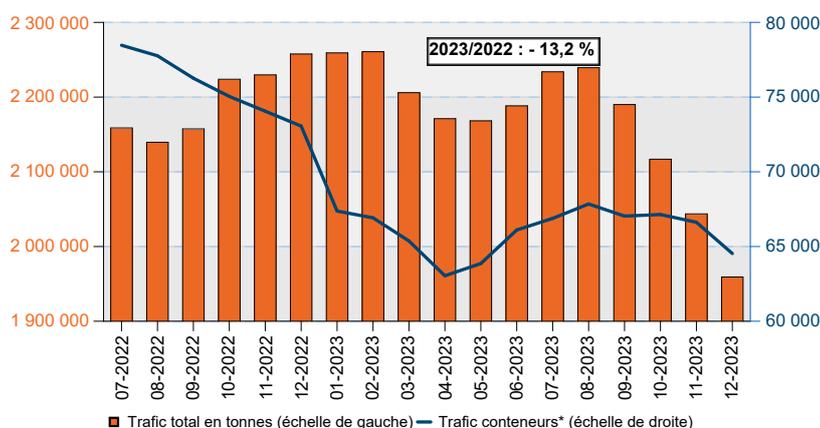
Le trafic aérien toujours en dessous de son niveau d'avant-crise. En 2023, le nombre de passagers des principaux aéroports régionaux s'est inscrit en redressement sensible de 16,8 % par rapport à 2022 pour atteindre plus de 10,5 millions de passagers. Au plan national, la progression a été de 14,2 %. Le trafic international a affiché une hausse de 29,1 % tandis que le trafic national s'est inscrit en baisse de 6,9 % (il progresse à Clermont-Ferrand Auvergne). L'aéroport Lyon-Saint Exupéry retrouve le niveau de 10 millions de passagers. Le trafic annuel régional reste inférieur à son niveau d'avant-crise (- 16,3 % par rapport à l'année 2019).

Source : DGAC/DTA/SDE - Conjoncture Auvergne-Rhône-Alpes / Perspectives annuelles

▶ ACTIVITÉS DES PORTS FLUVIAUX

Auvergne-Rhône-Alpes

Trafic fluvial et fluviomaritime des ports fluviaux (données cumulées sur 12 mois)



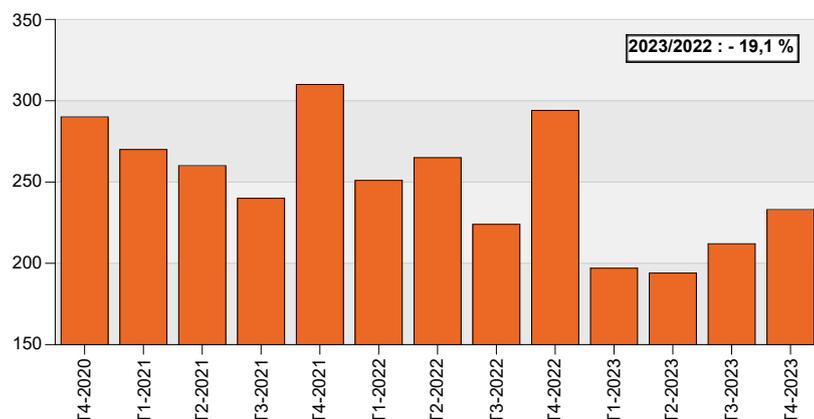
Le trafic en baisse. Le trafic fluvial et fluviomaritime traité par les ports publics de la région s'est inscrit en baisse de 13,2 % en 2023. Après une légère progression de 0,3 % sur un an au troisième trimestre, la fin d'année a été marquée par un recul de l'activité (- 36,5 % par rapport au quatrième trimestre 2022). Sur l'ensemble de l'année, le trafic conteneurs a été en baisse de 11,7 % (- 18,9 % pour le Port Edouard-Herriot de Lyon). Le trafic fluvial et fluviomaritime de 2023 s'est établi à un niveau inférieur à celui atteint en 2019 (- 24,7 %). Il en est de même pour le trafic conteneurs (- 33,0 %).

* en nb d'unités EVP

Sources : CCI de la Drôme, CCI Nord-Isère, CCI du Beaujolais, CNR Port Édouard-Herriot - Conjoncture Auvergne-Rhône-Alpes / Perspectives annuelles

► TRAFIC FLUVIAL ET FLUVIOMARITIME

Trafic total bassin Saône-Rhône (en millions de tonnes*km)



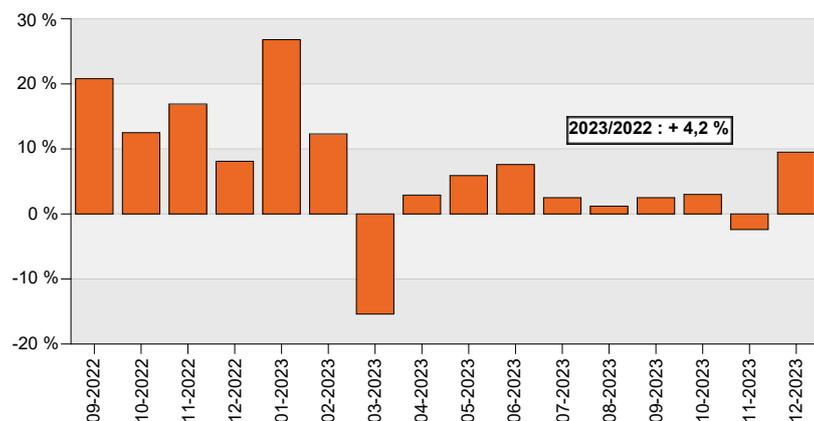
Source : VNF - Conjoncture Auvergne-Rhône-Alpes / Perspectives annuelles

Le trafic total toujours en repli. Après un recul de 4,3 % l'année précédente, le trafic fluvial et fluviomaritime du bassin Saône-Rhône (exprimé en tonnes*km) a été en recul sur un an tout au long de l'année. Le transport fluviomaritime a davantage reculé que le transport fluvial (respectivement - 34 % et - 17 %). Par rapport à l'année de référence 2019, le trafic total était en baisse de 39 %. Sur l'ensemble de l'année, les transports de combustibles minéraux et pétroliers, les produits métallurgiques, les produits agricoles, les engrais et les produits chimiques se sont inscrits en recul, à la différence des sels et du bois qui ont progressé. Pour ce dernier produit, le bilan est supérieur de 48 % à celui de 2019.

► SNCF - TRAFIC TGV

Auvergne-Rhône-Alpes

Variation du nombre de voyageurs par rapport au même mois de l'année précédente (en %)



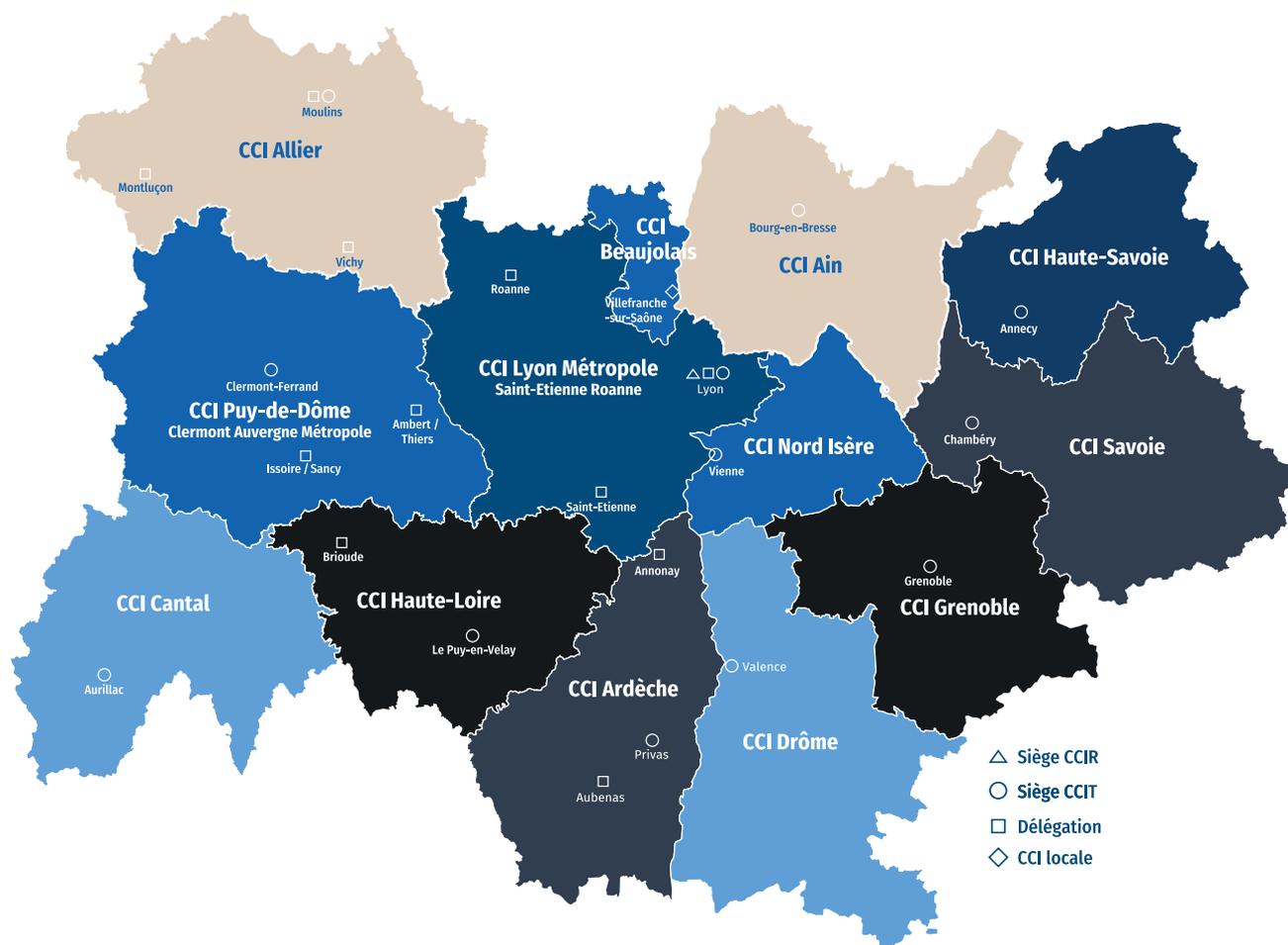
Source : SNCF - Conjoncture Auvergne-Rhône-Alpes / Perspectives annuelles

Les loisirs tirent encore la reprise du trafic. En 2023, le nombre de voyageurs montant ou descendant dans une gare de la région a été en hausse de 4,2 % par rapport à l'année 2022. L'année a confirmé la reprise du trafic, notamment pour les loisirs, malgré un mois de mars 2023 affecté par plusieurs épisodes de grèves. Le trafic est revenu à son niveau de 2019 grâce à un premier semestre particulièrement dynamique.



A large area of the page is filled with horizontal dotted lines, providing a template for writing notes.

Les CCI d'Auvergne-Rhône-Alpes, 1^{er} réseau public économique de proximité au service des entreprises et des territoires



CCI DE RÉGION

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

32, quai Perrache - CS 10015
69286 Lyon Cedex 02
T. 04 72 11 43 43
www.auvergne-rhone-alpes.cci.fr

CCI AIN

1, rue Joseph Bernier - CS 60048
01002 Bourg-en-Bresse Cedex
T. 04 74 32 13 00
www.ain.cci.fr

CCI ALLIER

17, cours Jean Jaurès
03000 Moulins
T. 04 70 35 40 00
www.allier.cci.fr

CCI ARDÈCHE

140, chemin de Saint-Clair
07000 Privas
T. 04 75 88 07 07
www.ardeche.cci.fr

CCI BEAUJOLAIS

23 Chem. du Martelet
69400 Limas
T. 04 74 62 73 00
www.beaujolais.cci.fr

CCI CANTAL

44, boulevard du Pont Rouge
15013 Aurillac Cedex
T. 04 71 45 40 40
www.cantal.cci.fr

CCI DRÔME

52-74, rue Barthélémy de Laffemas
BP 1023 - 26010 Valence Cedex
T. 04 75 75 70 00
www.drome.cci.fr

CCI GRENOBLE

5-7, place Robert Schuman - CS 90297
38016 Grenoble Cedex 1
T. 04 76 28 28 28
www.grenoble.cci.fr

CCI HAUTE-LOIRE

16, boulevard Président Bertrand
BP 30127
43004 Le Puy en Velay Cedex
T. 04 71 09 90 00
www.hauteloire.cci.fr

CCI HAUTE-SAVOIE

5, rue du 27^e BCA - CS 62072
74011 Annecy Cedex
T. 04 50 33 72 00
www.haute-savoie.cci.fr

CCI LYON MÉTROPOLE SAINT-ETIENNE ROANNE

Place de la Bourse
69289 Lyon Cedex 02
T. 04 72 40 58 58
www.lyon-metropole.cci.fr

CCI NORD ISÈRE

2, place Saint-Pierre
CS 50209
38217 Vienne Cedex
T. 04 74 95 24 00
www.nord-isere.cci.fr

CCI PUY-DE-DÔME CLERMONT AUVERGNE MÉTROPOLE

148, boulevard Lavoisier
63037 Clermont-Ferrand Cedex 1
T. 04 73 43 43 43
www.puy-de-dome.cci.fr

CCI SAVOIE

5, rue Salteur
CS 22416
73024 Chambéry Cedex
T. 04 57 73 73 73
www.savoie.cci.fr